

L'ECONOMIE DE MARCHÉ (Market oriented economy)

Pater ipse colendi haud facilem esse
viam voluit primusque per artem movit agros,
curis acuens mortalia corda nec torpere gravi
passus sua regna veterno¹.

Virgile (Géorgiques 121-124)

La source de toute richesse est dans le travail.

Adam Smith

Economie de marché, le mot semble aller de soi. Il est devenu un nouveau slogan dans les "pays de l'est" avec les risques de malentendu que comportent tous les slogans. Mais sait-on bien à l'est que l'emploi de cette expression n'est devenu courant à l'ouest et idéologiquement neutre en France que depuis novembre 1989 ? Sait-on qu'il n'existait pas, il y a peu encore, de cours ou de manuel sur l'économie de marché à proprement parler en occident où l'on enseignait "la micro-économie" et "la macro-économie" ?

C'est pourquoi, comme le disait Descartes, une fois dans la vie peut être, à l'est comme à l'ouest, il faut essayer d'aller au delà du mot "économie de marché" et prendre l'expression au sérieux. Les nouvelles institutions, les nouveaux métiers et les techniques nouvelles doivent tous s'inscrire dans le nouveau paysage, préalablement dessiné, de l'économie de marché.

Un sujet aussi vaste ne peut être traité en quelques pages dans une intention pédagogique et synthétique qu'en privilégiant quelques aspects du sujet à partir d'un fil directeur. Dans la mesure où cette note est principalement destinée à un lectorat de responsables et de praticiens d'économies naguère centralement planifiées, il paraît indiqué de retenir comme fil directeur de cette note les questions suivantes :

- comment fonctionnent des économies que personne (aucune administration centrale en particulier) n'est censé diriger ?
- comment s'orientent les entreprises, les banques dans une économie dirigée par le marché ?
- et subsidiairement, dans un contexte d'économie de marché, que doivent faire les administrations centrales, les entités publiques, en général ?

Cette note abordera successivement :

1. Trois définitions de l'économie de marché
2. Les fonctions des marchés
3. Le fonctionnement concret de l'économie de marché
4. Les théorèmes de l'économie de marché
5. Le rôle de l'Etat en économie de marché

¹Dieu lui-même a voulu rendre l'agriculture difficile, le premier il a fait méthodiquement remuer les terres et, en aiguissant par les soucis les coeurs des mortels, il n'a pas permis à son empire de s'engourdir dans une lourde torpeur.

1. TROIS DEFINITIONS DE L'ECONOMIE DE MARCHÉ

1.1 - L'économie de marché envisagée ici est une "économie de marché libre"

Le terme d'"économie de marché" est aujourd'hui ambigu et insuffisamment précis. Mais dans la mesure où il est d'usage commun, il est vain de vouloir le remplacer par un autre qui paraîtrait plus adapté. Levons d'entrée de jeu cette ambiguïté.

Toute économie tant soit peu développée est une économie de marché, expression strictement équivalente à celle d'"économie monétaire" ou d'"échange indirect" ou d'"échange multilatéral"². Dès lors que l'économie est suffisamment spécialisée et concentrée, les producteurs, regroupés en entreprises (portant souvent encore le nom du fondateur et principal propriétaire) séparées des maisons familiales (qui assurent l'essentiel de la production dans une économie primitive ou simplement rurale) produisent pour d'autres qu'eux mêmes. Ces autres, qu'on appelle **le marché**.

On est en économie de marché dès lors que les producteurs cessent de produire essentiellement pour eux-mêmes et produisent leurs produits (biens et services) pour des consommateurs. Ceux-ci d'ailleurs ne peuvent consommer que parce qu'ils sont aussi des producteurs³ et échangent contre de l'argent leur production, afin de pouvoir ultimement échanger cet argent contre des biens de consommation. Ce système dit "de la dépendance universelle réciproque" (selon l'expression de Hegel) a été parfaitement illustré par l'adage romain : "*do ut des, facio ut facias*" (**je donne afin que tu donnes, je fais afin que tu fasses**).

Ainsi l'économie centralement planifiée, caractérisée par l'extrême concentration de la production et l'octroi à des entreprises d'état ou à des coopératives de monopoles de production et de distribution, est aussi une économie de marché, **une économie de marché centralisée et totalement dirigée par l'Etat**.

Le modèle théorique alternatif est celui d'une économie de marché "pure" (qui ne se confond pas avec l'économie réelle des principaux pays développés occidentaux tous marqués au 20ème siècle par une forte étatisation de leurs structures, notamment financières) c'est-à-dire **l'économie de marché libre (free market economy)**. L'adjectif "libre" marque précisément la différence spécifique entre l'économie (de marché) centralement planifiée et "l'économie de marché" réputée "capitaliste", en réalité dirigée par les consommateurs, c'est-à-dire régulée de manière décentralisée.

²"Economie" signifiant étymologiquement administration de la maison comme en témoignent encore les termes en usage d'économe ou d'économat, certains auteurs ont préféré qualifier de catallaxie (du grec *catallato* : échanger) l'objet propre de la discipline économique. La catallaxie serait ainsi le système d'échanges entre des cellules "économiques". Le choix de cette expression revient à Ludwig von Mises in *Human Action* (1ère édition Yale University Press, 1949) *L'action humaine*, PUF, Libre Echange, 1985, traduction de Raoul Audoin.

³Il n'y a pas en effet, dans la réalité de la vie économique, d'une part des producteurs, d'autre part des consommateurs, comme nous invite à le croire le découpage macroéconomique des acteurs économiques en secteurs institutionnels distincts, tels que les "entreprises" ou les "ménages", mais des hommes qui sont à la fois des producteurs et des consommateurs. En revanche chacun produisant, compte tenu de la spécialisation des tâches ou de la division du travail qui accroît la productivité individuelle et collective, une seule chose pour en consommer plusieurs, chacun s'identifie plus facilement à son rôle de producteur qu'à celui de consommateur, alors que la consommation est le but dont la production est simplement le moyen. Cette identification privilégiée peut expliquer l'aspect anti-économique de certains comportements sociaux de la part d'agents économiques ayant perdu de vue qu'ils sont avant tout des consommateurs.

L'économie de marché libre est l'économie dans laquelle les producteurs et les consommateurs décident eux-mêmes de ce qu'ils vont offrir et demander, sans interférence (mais non sans un rôle essentiel) de l'Etat dans **cette décision de produire et de consommer**. L'initiative y est libre et personnelle. Elle vient du bas (non du haut) et de la périphérie (non du centre). L'économie de marché libre est un modèle de responsabilité "remontante" et non "descendante". Elle répond au principe dit de subsidiarité.

Elle reflète la réalité de la plus grande partie des économies occidentales, mais non de leur totalité. En effet ces économies sont souvent caractérisées par une structure de production plus ou moins publique et à ce titre qualifiées "d'économies mixtes", même si le modèle de l'économie mixte ne semble plus faire recette nulle part.

Les économies réelles occidentales sont plus ou moins proches du modèle de l'économie de marché libre. Sa logique doit, quoiqu'il en soit, être expliquée de manière pure. On verra qu'une telle approche est globalement réaliste, et que son intérêt majeur consiste, en marquant une situation limite, à donner une clé d'interprétation pour tous les types d'économie.

Pour subtiles qu'elles puissent paraître, ces remarques sont inévitables si l'on veut lever d'emblée l'ambiguïté propre au terme "économie de marché", qui pourrait peser sur tous les développements ultérieurs et qui pèse d'ailleurs sur les conceptions des dirigeants des pays d'économies centralisées. Débarrassé de son ambiguïté initiale, le concept d'économie de marché, entendu comme économie de marché libre, peut désormais être défini.

Il reste la question, abordée par Maurice Allais, de savoir si l'on doit parler d'économie de marché (libre) ou d'économie de marchés (libres). Maurice Allais, Prix Nobel 1991 qui a apporté une large contribution aux réflexions sur la transition vers l'économie de marché dans les pays de l'est, a expliqué dans un ouvrage récent pourquoi il dit : "économie de marchés avec un s et non pas économie de marché sans s : tant sur le plan de l'analyse théorique que sur celui de l'économie appliquée, la distinction est tout à fait essentielle. En fait beaucoup de théoriciens de l'est pensent que la seule condition de la réalisation d'une économie efficace est d'instituer un système unique de prix, supposé implicitement par l'expression "économie de marché".

En fait la réalisation d'un système unique de prix n'est ni possible, ni même souhaitable. Ce qui fondamentalement est essentiel, c'est que dans la recherche de tous les surplus réalisables, soient assurées toutes les incitations à l'efficacité que seule peut susciter une économie libérale, décentralisée, et fondée sur la propriété privée". (voir Erreurs et Impasses de la construction européenne, Clément Juglar, 1992, note 15, p.105). En intégrant le point de vue de Maurice Allais qui souligne à quel point "la libération des prix" est loin d'être une mesure suffisante ou primordiale dans la restauration des économies des pays de l'est, notamment par rapport à l'ensemble des fondements juridiques préalables nécessaires, il nous paraît préférable de garder l'expression l'économie de marché sans s pour tenir compte, au delà de la judicieuse distinction, du phénomène fondamental de l'économie monétaire où la monnaie, pouvoir d'achat généralisé, crée une solidarité d'ensemble de tous les marchés, grâce à l'arbitrage permanent des divers marchés par les consommateurs, qui orientent souverainement leurs bulletins de vote monétaires vers tel marché plutôt que vers tel autre. Cette solidarité organique des marchés entretenue par l'arbitrage monétaire permet de dire que les marchés forment ensemble une sorte de grand marché auquel équivaut l'économie de marché et sur lequel les demandeurs offrent de la monnaie pour demander des biens et services tandis que les offreurs demandent de la monnaie pour offrir des biens et services. Tel est d'ailleurs le seul légitime fondement de l'approche macro-économique (voir à ce sujet, L'ordre social de Jacques Rueff, chapitre VI, Principes des variations du niveau général des prix en monnaie, 2ème Edit, Librairie de Médicis, 1948, p.201).

1.2 - Diverses définitions de l'économie de marché (libre)

L'économie de marché peut être définie de manière plus ou moins rigoureuse. Avant de présenter une définition académique, nous allons proposer deux images possibles.

Première image : l'économie de marché est un dialogue, un face à face en temps réel des producteurs et des consommateurs sur les marchés où ils se rencontrent réellement ou symboliquement (comme sur le marché des changes interbancaire). Ce dialogue n'est authentique et n'a de sens que si le consommateur a la **liberté de choix du producteur**, qui est elle-même garantie par la **libre concurrence des producteurs**, c'est-à-dire la libre entrée des producteurs nouveaux dans la branche concernée (voir ci-dessous 2.1.1). Ce dialogue aboutit à un accord ou à un désaccord, à une entente ou un refus, à un oui ou à un non.

Selon le sens de la réponse, le producteur est encouragé ou non et, de toute façon, conduit à réagir et à s'adapter en suivant le marché (augmenter son offre, la réduire, la changer, améliorer la productivité, l'après-vente etc.). Ainsi est indiqué comment les consommateurs dirigent les producteurs et comment les "patrons" dans l'entreprise ne sont en réalité que les fondés de pouvoir de la clientèle, qui est, et elle seule, le véritable employeur.

Dans le cas d'un accord sur le prix et la chose échangés, le contrat est parfait : l'échange s'effectue. Le vendeur perçoit le prix qui, multiplié par les quantités vendues représente son revenu brut ou chiffre d'affaires (hors taxes). L'acheteur reçoit la chose. Dans le cas d'un désaccord, le producteur stocke le bien (ou ne le produit pas) et il est amené à réviser ses prix ou ses plans de production, voire les investissements projetés. On voit toute l'importance et la puissante efficacité de cette communication directe, et en cascade, du fournisseur et du client dans l'ensemble de l'économie.

Si l'on rentre un instant dans le détail de cette "conversation", on voit que le revenu brut du vendeur (chiffre d'affaires hors taxes) = $P_i Q_i$ (où P signifie le prix de vente hors taxes, Q la quantité, i le bien ou le service concerné).

Sur cette base, le profit du vendeur est déterminé par la soustraction suivante :

$$\Pi_{ij} = (P_i Q_i) - (C_{Mi} Q_i) \text{ ou } \Pi_{ij} = (P_i - C_{Mi}) Q_i$$

(où j désigne une entreprise quelconque, un "vendeur" et C_{Mi} le coût moyen du produit i , Π_{ij} le profit de l'entreprise j sur le produit i)

On voit ainsi que le profit du vendeur lui est accordé par l'acheteur au moment où le contrat est passé et où le produit offert est effectivement demandé. Le profit reflète ainsi l'utilité perçue par le demandeur. Il forme le revenu net qu'escomptait en principe l'entrepreneur au point de départ : le revenu net dont la présence encourage le producteur et dont la diminution ou la disparition décourage l'effort productif (sur le bien concerné).

Pour le demandeur (client ou consommateur final) l'achat représente un débours, une dépense d'une fraction de son revenu, un appauvrissement compensé par une satisfaction (mesurée lors de l'achat, réalisée lors de la consommation effective). Ainsi le revenu du consommateur, découlant de sa contribution, en temps que producteur, à la formation de la valeur ajoutée par son entreprise dans le cycle social de production, est affecté par chaque dépense qui prélève une partie du revenu disponible⁴ des consommateurs.

⁴Le revenu disponible brut représente le revenu des ménages (unités de consommation élémentaires) après impôt direct et transferts sociaux nets (cotisations sociales - prestations sociales). Il diffère du "budget des ménages" qui est consacré aux dépenses de consommation, auquel il faut ajouter l'épargne pour retrouver le revenu disponible.

$Q_i P_i = D_{ij}$ (Dépense ou demande de i par j)

$RD_1 = RD_0 - D_{ij}$ (où RD est le revenu disponible à l'instant 0 et à l'instant 1)

L'augmentation du prélèvement sur le revenu tend normalement à freiner et à décourager la demande des biens dont le prix a augmenté (ou plus généralement dont le rapport qualité / prix a diminué) au profit des biens dont le prix a diminué (ou plus généralement dont le rapport qualité / prix a augmenté).

Ainsi on voit l'importance du dialogue muet, quoique sonnante et trébuchante, des consommateurs avec les producteurs. En effet les décisions des consommateurs, portant sur les quantités et les prix des biens offerts à leur choix, affectent les revenus des producteurs. Ce sont ces variations, imprimées aux revenus des producteurs, qui modèlent en permanence la structure de l'offre, l'industrie et le commerce d'un pays en un vaste système cybernétique de rétroaction continue.

Si jamais le dialogue se transforme en un dialogue de sourds et que le producteur ne veut pas entendre le langage du consommateur, c'est-à-dire voir l'augmentation de ses stocks de produits finis et la diminution de son profit, il court droit à la faillite. Celle-ci entraîne à la fois l'élimination d'un producteur qui n'est plus à même de remplir son objet social et/ou son remplacement par un producteur plus efficace et le réemploi des facteurs de production (moyens humains, financiers et techniques) rares, mal utilisés dans cette entreprise.

La faillite est la liquidation judiciaire qui guette l'entreprise qui ne respecte plus son objet social (selon l'article 1832 du code civil : "La société est instituée par deux ou plusieurs personnes qui conviennent par un contrat d'affecter à une entreprise commune des biens ou leur industrie en vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter") et qui, ayant consommé une partie suffisante de son capital n'est plus *in bonis* (c'est-à-dire que son actif réel ne couvre plus son passif exigible). Ses dettes excédant ses créances, elle consomme plus de richesse qu'elle n'en crée et tend à réduire la valeur ajoutée nationale au lieu de l'accroître. Créant plus de dommages aux autres qu'elle ne leur rend de services, elle doit donc disparaître pour maintenir la santé du tissu économique, ou se restructurer pour s'adapter à son marché. Le bon fonctionnement d'un droit de la faillite, n'entravant pas les droits du créancier, est une condition de la vitalité économique générale. Et la disparition d'une entreprise en difficulté pose d'autant moins de problèmes sociaux qu'elle se fait dans le cadre d'une économie dynamique (voir notre article "Droit de la faillite ou faillite du droit" dans la Revue Internationale du Droit Comparé de septembre 1986 suite à la réforme du droit de la faillite introduite par la loi du 2 janvier 1985). Cet excursus juridique sur le risque que court l'entreprise dès qu'elle n'est plus "dans le marché" montre l'indissociabilité dans la pratique du droit et de l'économie, séparés dans les filières universitaires en deux disciplines quasi-étanches. Le langage comptable et financier maintient heureusement un pont entre ces deux aspects de la vie économique de la société. Or ce que l'économiste appelle échange, et les échanges sont toute la matière de l'économiste, le juriste l'appelle contrat. Ce que l'économiste appelle acteur, le juriste l'appelle personne. Ce que l'économiste appelle intervention de l'Etat, le juriste l'appelle acte administratif (unilatéral) pour l'opposer au contrat (acte synallagmatique) etc. La vie économique n'a pas lieu séparément du droit, mais dans le cadre du droit civil d'abord (des relations entre particuliers) du droit des affaires ensuite (qui est à l'origine le droit coutumier des marchands, progressivement codifié, puis modifié, par la loi). Elle est comme prise dans l'écrin du droit. La pratique de l'économie de marché est celle des contrats et du droit. Le monde de l'économie de marché est avant tout celui du droit et c'est pour cette raison que les études de droit privé sont les plus importantes pour la transition vers l'économie de marché des pays d'économie centralement planifiée, avant même celles d'économie.

Ce bouclage permanent réalisé par le face à face (direct ou indirect)⁵ des producteurs et des consommateurs⁶, peut être illustré de la façon suivante :

Equilibre	Bien 1	↗D1	↗P1	↗Π1	↗O1	↘D1	↘P1	Retour à l'équilibre
	Bien 2	↘D2	↘P2	↘Π2	↘O2	↗D2	↗P2	

B1 et B2 sont les biens 1 et 2 produits par des entreprises différentes (ou d'ailleurs une même entreprise); D1, D2 représentent la demande des biens 1 et 2, O1, O2, leur offre. La hausse initiale de la demande de B1 entraîne une hausse des prix de B1, par conséquent, du profit (Π1), à prix de revient inchangé, ce dernier entraînant une hausse de l'offre. La hausse de P1 provoque cependant une légère baisse de D1, qui se répercute sur le prix, fixé finalement à un nouveau prix d'équilibre.

Cette séquence illustre le brassage permanent de la structure industrielle sous l'impulsion des consommateurs (qui eux-même réagissent aux modifications qualitatives spontanées de l'offre qu'entraîne la libre concurrence nationale et internationale). Un accroissement initial de la demande se traduit in fine par une offre supérieure à un prix supérieur (mais moins qu'escompté) par l'intermédiaire d'une profitabilité accrue de B1. Et inversement...

Seconde image : le marché est une démocratie économique permanente. La démocratie économique ne consiste pas en une élection des dirigeants de l'entreprise par ses salariés, comme une approche myope l'a parfois laissé entendre, mais en une élection des entreprises par les consommateurs. Dirigeants, salariés et actionnaires sont sur le même bateau, soumis au caprice des consommateurs sur le vaste océan de la concurrence. Le suffrage de la démocratie économique vient des consommateurs.

⁵C'est le rôle des industries de transport, du commerce et de l'assurance de servir d'intermédiaires dans la relation des producteurs et des clients ou des consommateurs en mettant à la disposition de la clientèle les biens produits par les industriels ou les agriculteurs dès lors que le face à face direct n'est plus possible. C'est ce service qui est le fondement de la rentabilité de ces activités parfaitement légitimes, quoiqu'elles ne consistent qu'en purs services.

L'utilité de ces intermédiaires a été et est encore parfois remise en cause. C'est en réalité la définition du travail par Adam Smith, reprise par Ricardo et Marx, qui est à la base du malentendu. Réfutant Quesnay qui voyait dans les agriculteurs la seule classe productive (les artisans, les manufacturiers et les commerçants appartenaient tous à la classe stérile selon les physiocrates) et dans le travail de la terre le seul travail véritablement productif, Adam Smith a défini plus généralement le travail comme transformation de la matière, en incluant ainsi le travail agricole dans sa définition du travail, mais en maintenant à l'écart du "travail", les commerçants, les transporteurs, les assureurs, les banquiers, les professions libérales etc. C'est cette définition plus large, mais encore trop étroite (parce que trop liée à une forme extérieure de travail) qui allait servir de fondement à la théorie de la plus-value et par conséquent de la lutte des classes de Marx. Seuls les ouvriers, les cols bleus travaillent véritablement et tout le revenu qui leur échappe correspond à une exploitation des capitalistes. On voit par cette postérité inattendue d'un des fondateurs de l'école libérale, l'importance des définitions et l'influence majeure que peut exercer dans l'histoire une erreur théorique relativement mince dans son point de départ. Il faudra attendre Jean-Baptiste Say et Frédéric Bastiat pour parvenir à une définition mûre du travail, comme service rendu par l'homme à d'autres hommes quelle que soit la forme extérieure (valeur ajoutée par le travail à une matière première ou service direct) revêtue par ce travail.

⁶C'est bien dans ce face à face que consiste la supériorité technique de l'économie de marché décentralisée sur l'économie de marché centralisée (dans laquelle l'administration médiatise et complique en permanence la relation producteurs-consommateurs).

En ce sens, on peut définir l'économie de marché, ou le vaste marché que forment les économies, comme une démocratie économique dans laquelle l'homme politique est l'entrepreneur, le programme politique le produit, l'électeur le consommateur et le bulletin de vote la monnaie (ou l'argent comme l'on dit communément). Elle se distingue de la démocratie politique sur deux points essentiels, qui en font si l'on veut un type de démocratie supérieur :

- l'élection économique ne suppose ni majorité absolue ni majorité relative. Il suffit que le nombre de bulletins de vote soit suffisant pour rentabiliser les moyens mis en oeuvre par l'entreprise en vue d'un profit. C'est ainsi que beaucoup d'entreprises et de banques sont à la recherche de "niches" de rentabilité suffisante sur les marchés qu'elles abordent ;
- l'élection économique est permanente. La démagogie n'y résiste pas. L'entreprise est rapidement contrainte "à se soumettre ou à se démettre" face au diktat des consommateurs, versatiles souverains.

On peut enfin définir plus académiquement l'économie de marché **comme un système d'activités humaines d'initiative personnelle, dont la coordination est assurée de manière décentralisée par les offreurs et les demandeurs, qui se rencontrent librement sur les marchés pour échanger des biens et des services contre de la monnaie avec un profit mutuel.**

Ainsi, par cette **coopération décentralisée, régulée par la concurrence**, l'économie de marché ou les marchés, c'est-à-dire les hommes, résolvent quotidiennement, au travers d'une quantité infinie de décisions responsables, bon nombre de questions auxquelles un planificateur omniscient chercherait en vain les solutions. Le marché procède en effet à cette division des tâches qui optimise les limites du savoir, et du savoir-faire de chaque homme et de chaque entreprise, en recourant à la complémentarité nécessaire et en déterminant le niveau de centralisation optimum selon le type d'activité.

Nourrir quotidiennement l'agglomération parisienne est en soi un immense problème. Il est pourtant résolu chaque jour silencieusement par des milliers de commerçants qui ont intérêt à approvisionner au mieux leurs étalages pour gagner leur propre vie. Chacun conçoit son achalandage en fonction de sa clientèle qu'il est le seul à connaître précisément et dont il est le seul capable d'interpréter les goûts en matière de produits, de marques, de qualités, de quantités et de prix. Personne ne le force à se lever le matin de bonne heure (parfois 3 ou 4 heures du matin) pour aller s'approvisionner au centre de Rungis, marché de gros des produits alimentaires et véritable cité du commerce (qui s'est substitué aux Halles que Zola appelait le **ventre de Paris**).

C'est ainsi que le marché résoud, de manière apparemment miraculeuse, par la division et la décentralisation des problèmes, des questions qu'une gestion administrative posera inévitablement, si elle s'y substitue. Derrière la main invisible (voir ci-dessous 3ème partie) s'agite en réalité une ruche bourdonnante d'initiatives individuelles.

2. LES FONCTIONS DU MARCHÉ

2.1 - Qu'est-ce que le marché ?

Le marché peut être considéré à partir de trois points de vue :

- ① du point de vue du consommateur ou de la ménagère, qui fait son "marché" en "allant au marché".
- ② du point de vue du producteur, qui sollicite le client ou le consommateur en allant à sa rencontre sur les divers marchés de l'économie (ou catallaxie, voir note 2).
- ③ du point de vue de l'observateur, badaud ou économiste, qui considère la rencontre et l'échange sur le marché, et s'efforce de dire ce qui s'y passe, d'en rechercher le pourquoi, le comment, les conditions et les conséquences en société, **car l'économie n'est qu'un point de vue sur l'action et l'interaction des hommes en société**, c'est-à-dire une observation de la vie humaine en tant que vie sociale. C'est ce point de vue que nous adopterons dans cette note.

2.1.1 - Le marché du point de vue du consommateur

C'est celui que perçoit la ménagère lorsqu'elle va faire ses courses : la réunion des marchands qui attire les consommateurs dont ils vont se disputer pacifiquement les suffrages (par le rapport qualité / prix et compte tenu des goûts plus ou moins bien éduqués de consommateurs plus ou moins aisés).

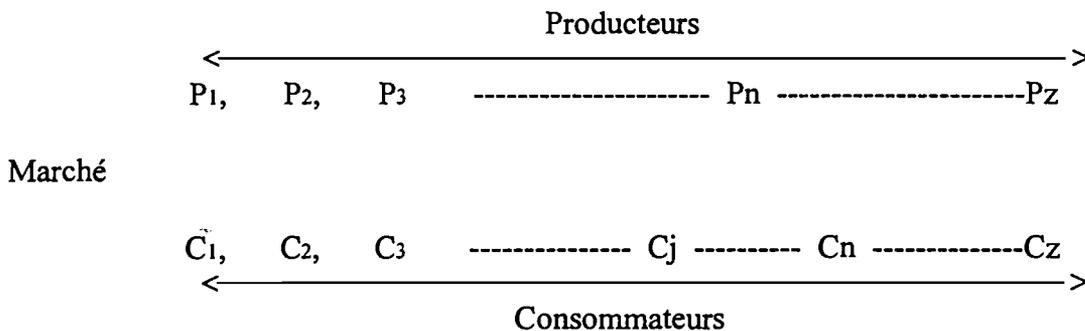
Ce marché peut être **localisé et centralisé**, comme le marché aux oiseaux quai de la Mégisserie à Paris ou le marché aux fleurs derrière la Préfecture de Police, ou le marché des fruits et légumes du village et du quartier ou le souk (marché couvert) de Tunis, ou les marchés de gros ou les foires.

Il peut être - et il est en réalité le plus souvent - **délocalisé et décentralisé**. C'est le cas du marché que sont nos rues où s'étaient boutiques et vitrines dans un même but : capter le pouvoir d'achat des clients en échange d'un bien ou d'un service, par exemple une place de cinéma. Nos rues et nos villes-mêmes, qui se sont formées et développées en vue de l'échange, sont en réalité un vaste marché inapparent. C'est en ce sens et depuis fort longtemps - bien avant les affrontements un peu sommaires entre libéraux et socialistes - que le marché s'est trouvé au coeur de la cité et de la civilisation, au coeur de la vie sociale et de la vie humaine tout court - et non pas à côté - avant de se transformer en formules obscures dans les manuels d'économie.

Mais il peut être également **délocalisé et centralisé** comme le sont certaines bourses de valeurs mobilières (New-York, Francfort, Paris par opposition à Londres) ou comme le SEAQ londonien (Stock Exchange Automated Quotation). On peut y offrir et y demander à distance des valeurs mobilières à des courtiers tout en ayant une information complète sur les prix et les quantités et une globalisation des ordres dans un ordinateur central (ou sur une corbeille), que le marché ait lieu par fixing (centralisation et dépouillement des ordres à un moment donné qui forme la "séance" du marché) ou en continu tout au long d'un jour ouvré de bourse. C'est le cas des marchés à terme organisés notamment.

Il peut enfin être localisé et décentralisé comme le montre la City de Londres où les brokers londoniens sont des marchands séparés et spécialisés qui font le marché en affichant des fourchettes de prix acheteur et vendeur sur les valeurs mobilières ou les contrats qu'ils traitent, selon la procédure dite du market making qui n'implique aucune mise en commun des ordres d'achat et de vente de la clientèle.

Schématiquement le marché, dans l'optique du consommateur, peut être représenté, dans tous les cas, de la manière suivante :



----- > demande potentielle
 ———— > demande effective

Sur le marché chaque consommateur fait face à une pluralité (en principe) de producteurs et, parmi les divers choix possibles, arbitre en faveur du meilleur choix apparent. Grâce à l'information, l'essai et l'apprentissage (par l'erreur le plus souvent) le meilleur choix subjectif tend à converger vers le meilleur choix objectif (le meilleur rapport qualité / prix) dans chaque gamme possible de produits aux inévitables différences de goûts près entre les consommateurs (ou les "prescripteurs").

Notons que pour chacun des consommateurs, les autres consommateurs sont des concurrents. Alors que les consommateurs et les producteurs coopèrent les uns avec les autres, entre eux ils se font concurrence, c'est-à-dire rivalisent pacifiquement pour leur plus grande satisfaction individuelle possible. Ainsi les acheteurs concourent à l'enchère tandis que les vendeurs rivalisent à la baisse, que le commissaire priseur de Walras s'en mêle ou non. **La concurrence des acheteurs se fait au profit des vendeurs, celle des vendeurs au profit des acheteurs.**

Que se passe-t-il si, au lieu d'une pluralité d'offreurs, le demandeur n'a affaire qu'à un seul vendeur et fait face à un monopole de fait ou à un petit nombre de vendeurs (oligopole) susceptibles de s'entendre entre eux sur le dos des consommateurs en les exploitant et en leur extirpant, au-delà du profit normal du producteur, un surprofit de monopole ou d'oligopole (la théorie classique de l'oligopole découlant de celle du monopole avec le même type de conséquences négatives, bien qu'atténuées, pour les consommateurs, ses conclusions s'appliquent également aux situations d'oligopoles) ?

Ici les progrès de la théorie économique doivent être pris en compte pour apporter une réponse précise très lourde de conséquences pour la politique économique.

Dans une approche micro-économique classique (c'est-à-dire néo-classique) le monopole et l'oligopole ont été tout uniment critiqués et unanimement décriés. Le monopole de fait remet en cause le modèle de la concurrence pure et parfaite, qui est la condition de l'optimum du consommateur. Par conséquent, ce monopole doit être surveillé de près par l'Etat, ses prix contrôlés par l'administration centrale compétente. Eventuellement, afin que la rente de monopole soit partagée par tous, il conviendrait de nationaliser le monopole en question. Cette approche a, en France, trouvé une base constitutionnelle dans le préambule de la constitution de 1946 (repris par celui de la constitution de 1958) et a ainsi servi de fondement à la vague de nationalisations de l'après-guerre (au moment où, en Europe centrale et orientale, l'économie centralement planifiée s'installait) ainsi qu'à la seconde vague de nationalisations, très anachronique, des années 80.

Cette approche sans nuance du phénomène du monopole - qui fonde cependant tout le droit de la concurrence européenne par exemple ainsi que les dispositions législatives "antitrust" dans le monde entier - a été récemment remise en question sur les bases d'une approche plus réaliste de l'économie de marché s'opposant à son identification au modèle de la concurrence pure et parfaite. Elle atteint sa notoriété maximale avec la théorie des marchés contestables de William Baumol dans les années 1970. Cette nouvelle approche consiste en une simplification des conditions de réalisation de l'optimum économique sur le marché et en une distinction fondamentale faite entre monopole de fait et monopole de droit. Un marché avec un seul producteur est concurrentiel si la loi n'en interdit pas l'entrée à un éventuel compétiteur.

Il n'est donc pas nécessaire de satisfaire aux conditions de la concurrence pure et parfaite⁷ pour que le consommateur obtienne une satisfaction raisonnable de ses besoins sur le marché. Poser des conditions aussi strictes revient d'ailleurs à identifier le marché à une quasi-utopie qui nécessiterait à son chevet un bricolage administratif permanent pour pouvoir enfin prétendre à une existence effective conforme au modèle proposé.

Il suffit, pour qu'une économie de marché fonctionne normalement, c'est-à-dire pour le plus grand profit du consommateur, que la libre entrée des producteurs soit assurée dans la branche de production à laquelle il adresse sa demande. Au cas où un seul vendeur paraîtrait être en mesure d'assurer la rentabilité de son activité dans tel ou tel secteur d'activité, la simple contestabilité de son marché par un concurrent potentiel est en principe suffisante pour le dissuader d'abuser de son monopole de fait. Ainsi le monopole de fait dans le cadre institutionnel de la libre concurrence (nationale et internationale) n'est pas nuisible et il n'est pas nécessaire de le contrôler : un concurrent, au moins potentiel, s'en charge, prêt à venir s'installer sur un marché où les marges s'accroîtraient excessivement. Seul le monopole de droit, imposé par voie de loi ou règlement est par conséquent à éviter, car lui seul est susceptible de limiter artificiellement la concurrence et de diminuer ainsi potentiellement la satisfaction du consommateur.

Cela n'est pas un mince paradoxe que le marxisme léninisme, cette critique virulente des "grands monopoles capitalistes", ait débouché sur un type d'économie complètement monopoliste, que l'on peut appeler un capitalisme d'Etat. Il n'y a en effet pas de meilleure définition technique de l'économie des pays socialistes que celle d'une organisation de toutes les activités sous forme de monopoles légaux sectoriels, régionaux et nationaux, où toute concurrence est formellement interdite. On voit par là qu'il n'y a qu'une différence de degré, importante certes, entre les économies de l'est et celles de l'ouest, où des secteurs économiques entiers font l'objet d'une organisation voisine et qu'au fond la théorie du monopole était fondamentalement la même à l'est et à l'ouest. Dans les deux cas elle aboutissait à la défense du monopole nuisible (le monopole légal) au détriment du monopole inoffensif (le monopole de fait ou monopole naturel). Est-elle d'ailleurs si différente aujourd'hui ?

⁷Ces conditions classiques sont : l'atomicité des offreurs et des demandeurs, l'indépendance réciproque ainsi que des uns et des autres entre eux, la transparence de l'information, la libre entrée dans la branche de production, la mobilité des facteurs de production, l'homogénéité des produits, qui résument en général le modèle dit du "price taking", où le vendeur doit prendre le prix tel qu'il s'impose à lui sans pouvoir le moduler ou a fortiori le manipuler à partir d'une position dominante.

Il n'entre pas dans l'objet de cette note de reprendre les débats des années 30 à 50 entre les théoriciens de l'économie de marché et les théoriciens de la planification centralisée comme Oskar Lange, qui ont rapidement évolué vers une position qui peut être qualifiée de socialisme de marché ou de marché global centralisé. L'idée centrale consistait à dire que la planification centralisée, qui a besoin de prix pour procéder à ces calculs d'optimisation des quantités à produire, pouvait également calculer des prix fictifs (shadow-prices) nécessaires à ces calculs et ainsi simuler un quasi-marché. Mais ceci s'est avéré être un rêve. On ne peut pas simuler le marché. Le jeu du marché provient de décisions indépendantes et inconnues a priori. La décision est parfois prise par bien des acteurs instantanément. Comme l'avait écrit Kondratiev dès les années 30 : "... en réalité le prix reste à découvrir... naturellement dans le marché réel, l'équation est résolue par une série d'approximations, par ce que Walras appelait une "période de tâtonnements ..." ⁸. Le marché fait son oeuvre en marchant. Les prix de marché sont une oeuvre collective qu'aucun cerveau humain ou "informatique", ne peut remplacer ou simuler. Ils ne sont donnés qu'a posteriori de sorte que "le paradoxe de la planification est qu'elle ne peut faire de plan, faute de calcul économique. Elle est tout juste un système de tâtonnements dans le noir", comme l'a écrit Ludwig Von Mises en résumant ces discussions (voir le chapitre XXVI de *L'action humaine* ainsi que la somme sur le sujet, *Le socialisme*, Librairie de Médicis, 1952).

Le marché peut être plus ou moins organisé, standardisé⁹, contrôlé, de manière interprofessionnelle ou par une autorité publique, plus ou moins autonome. Les Bourses de commerce et les Bourses de valeurs mobilières, les marchés financiers issus de l'éclatement du Système Monétaire International au début des années 70, sont des exemples de marchés organisés, souvent de taille internationale. C'est le cas des marchés de matières premières (fer, étain, or, cuivre, plomb, caoutchouc ...) et des produits de base (blé, cacao, sucre, coton ...), marchés de "commodités" selon le terme générique anglo saxon.

Enfin ce marché peut être réglementé par la puissance publique. Il s'agit ici d'un point différent du précédent. Un marché est dit "réglementé par la puissance publique", dès lors que l'Etat perturbe, par des interventions administratives, le jeu instantané de l'offre et de la demande ainsi que le processus dynamique d'adaptation de l'offre à la demande par le libre mouvement des prix et des quantités. La plus classique de ces interventions perturbatrices, par voie réglementaire, est le blocage ou le contrôle des prix. Nous en étudierons les conséquences avec précision un peu plus loin (voir ci-dessous le fonctionnement concret de l'économie de marché). Une des techniques employées sur les marchés internationaux, pour régulariser les prix des marchandises a été de constituer des stocks régulateurs (buffer stock) comme cela a été le cas pour le café, le cacao, le sucre, l'étain et le caoutchouc. Dans la plupart des cas cette concertation publique internationale en vue d'empêcher la baisse des cours des matières premières s'est traduite **par une faillite de l'administration régulatrice.** Elle fut en effet incapable d'absorber au prix garanti des quantités produites à ce prix et l'effondrement durable des cours sur le marché en question. Aujourd'hui l'idée du stockage régulateur est en voie d'être abandonnée presque partout, y compris au niveau européen où l'on s'efforce de remédier aux conséquences de la **politique agricole commune** mise en place dans les années 60. Elle a abouti à la constitution d'énormes excédents communautaires et la

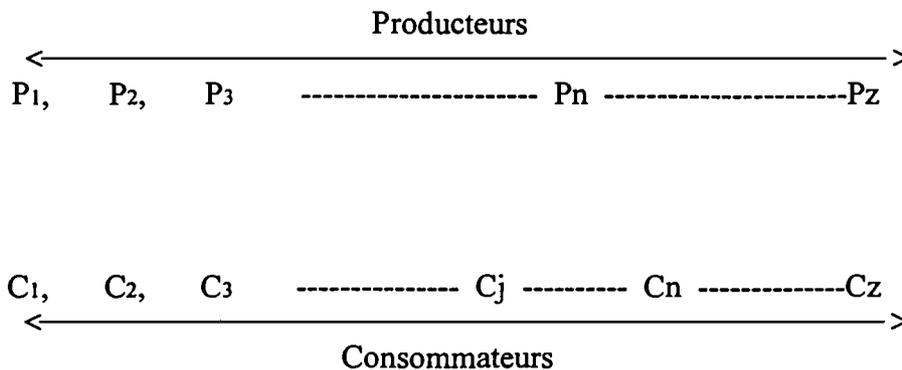
⁸Nikolaï Kondratiev, (1892-1938), accusé d'être à la tête d'un "Parti prolétaire paysan" qui n'existait pas, fut arrêté en 1930. Il fut "exécuté" le 17 septembre 1938 à la suite d'une nouvelle sentence, ce que l'on n'apprit que cinquante ans plus tard. Il était en réalité un critique lucide et précis des premiers projets du premier plan quinquennal. Il écrivit en prison un ouvrage qu'il fit sortir clandestinement par sa femme en 1932, qui ne sera publié en Russie qu'en 1991 : *Problèmes fondamentaux de la statique et de la dynamique de l'économie*, Nauka, Moscou, 589 p. Voir "L'oeuvre ultime de Kondratiev" d'Alec Nove, dans "Commentaires", Hiver 92-93, n°60.

⁹Les marchés peuvent être standardisés en termes de "qualité des produits", de quantités ou quotités minimales d'échanges, ainsi que dans des procédures : techniques de cotation, techniques de règlement et de livraison, rapports avec les intermédiaires, assurances etc.

Politique Agricole Commune absorbe toujours à elle seule 70 % du budget de la Communauté Européenne...

2.1.2 - Le marché dans l'optique du producteur¹⁰

Si l'on passe de l'autre côté de l'étalage, on peut alors considérer le marché du point de vue du producteur, qui voit arriver devant son stand ou dans sa boutique les consommateurs. C'est le même schéma que précédemment, vu d'en haut :



----- > offre potentielle
 ———— > offre effective

Les producteurs ne restent pas passifs par rapport à la souveraineté du consommateur. Ils cherchent à influencer sa liberté de choix, en essayant d'offrir un "ticket" qualité / prix supérieur à celui du voisin. A nouveau la rivalité pacifique, des producteurs cette fois, se met en place, ici au profit du consommateur (la concurrence des offreurs facilite et améliore la coopération des offreurs et des demandeurs) qui pourra ainsi bénéficier d'un meilleur service, d'un meilleur prix, de meilleures conditions de ventes. Bien sûr la situation du consommateur dépendra étroitement de l'intensité de la concurrence, très variable selon les marchés et fonction des risques et des coûts associés à l'exercice de telle ou telle profession, mais aussi de l'éthique des producteurs (c'est pourquoi les marques nationales et les noms commerciaux ont une grande importance sur les marchés par la valeur informative qu'ils renferment et l'identification qu'ils véhiculent).

¹⁰Le lecteur de cette note aura compris que, du point de vue de l'économiste que nous avons adopté, les termes de producteur, vendeur, offreur, fournisseur sont équivalents à nos yeux et renvoient très concrètement à tous ces types de producteurs ou d'offreurs que sont : les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les industriels, les banquiers, les assureurs, les médecins, les professeurs, les fonctionnaires et tous les salariés (qui offrent leurs services sous la forme de contrats de travail à des employeurs moyennant une rémunération en général fixe mais souvent également, partiellement variable). Les termes de consommateur, acheteur, demandeur, client sont également équivalents, sauf dans le cas où l'on identifierait consommateur et consommateur final (dans ce cas la notion de client serait plus large que celle de consommateur) et ils renvoient en réalité aux mêmes personnes que précédemment pris en tant que "consommateurs". La production et la consommation sont des fonctions différentes, mais dépendantes, des mêmes personnes (si on laisse de côté la question des inactifs, qui suppose une légère adaptation du raisonnement).

Dans cette optique du producteur le marché, ce sont les consommateurs ou les clients qu'il s'agit de fidéliser ou de démarcher. C'est à cette clientèle et dans cette optique qu'on appliquera le terme de segments du marché (ainsi une bourse de valeurs mobilières aura suffisamment de clients pour rentabiliser son activité lorsque le segment de marché des classes moyennes disposant d'une épargne susceptible d'être attirée par des actifs financiers à risque sera suffisamment étoffé). C'est également dans cette optique que l'on parle de marketing pour désigner l'ensemble des techniques de séduction de la clientèle susceptible de procurer le maximum de profits à moyen et long terme. Et l'on voit ainsi toutes les disciplines qui se profilent derrière cette acception du mot marché.

Ainsi se trouve confirmée, de cet autre point de vue, l'universalité du marché dans notre vie et notre immersion permanente, à notre insu, dans le marché par la multiplicité des rôles de clients que nous sommes amenés à jouer au cours d'une seule journée : client du débit de tabac, du café, d'une librairie, d'une banque, d'une organisation humanitaire, du supermarché etc. pour, revenus à la maison, devenir consommateurs de télévision. Il n'est pas nécessaire d'en être conscient pour jouer en permanence son rôle d'acteur économique, qui met à tout instant la main à la poche pour échanger l'argent gagné (ou reçu) contre des services payants divers, porteurs des satisfactions recherchées. Dans la vie, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, chacun fait de l'économie sans le savoir.

2.1.3 - Le marché du point de vue de l'économiste

Le marché en ce troisième sens réunit les points de vue précédents. Le définir de ce point de vue revient à exprimer la réalité totale et complexe du marché, de l'économie qui est composée de vrais marchés.

Au fond le marché, dans son essence, c'est autrui, le marché c'est "les autres"... en face de moi et à côté de moi avec lesquels je coopère et rivalise simultanément. Le marché est une interaction permanente d'individus ou d'associations d'individus qui poursuivent un but personnel ou collectif et obtiennent un résultat en principe légèrement différent puisqu'il dépend aussi de l'action des autres. Le marché est une structure complexe et mouvante de coopération-rivalité dans le cadre d'une règle du jeu en principe connue d'avance.

Plusieurs précisions peuvent être apportés sur cet objet de l'économiste dont le fonctionnement concret sera examiné plus loin à l'aide d'un exemple chiffré.

Bien que les deux côtés du marché soient aussi importants l'un que l'autre et aussi nécessaire, l'un à l'autre (le consommateur ne peut pas plus consommer sans producteurs que le producteur ne peut produire sans consommateurs) l'un des deux est subordonné à l'autre comme le moyen à sa fin. On ne produit pas pour produire. On produit pour consommer. **Ce sont les consommateurs, les clients qui gouvernent le marché dans l'économie de marché**¹¹. Ce qui revient à dire que les hommes sont alternativement moyens et fins les uns pour les autres, mais c'est en tant que fins qu'ils se gouvernent eux-mêmes comme moyens,

¹¹Ce fait fondamental ne veut pas dire que le rapport de force temporaire entre les vendeurs et les acheteurs n'est pas susceptible d'évolutions importantes, soit partielles, soit tendanciennes. Dans une économie de pénurie, le marché est dit "demandeur", et ce sont les offreurs qui sont en position de force. Dans une économie libre, l'élasticité de l'offre jouant son rôle, la pénurie tend à disparaître et alors on trouve sur les marchés à maturité où le marché tend plutôt à être "offreur". Ce sont alors les consommateurs qui se retrouvent dans une situation de force parfaitement en rapport avec leur qualité de souverains décideurs.

bien qu'ils soient souvent, en parfaits schizophrènes, inconscients de ce fait majeur : **les décisions qui les affectent en tant que producteurs, leur viennent d'eux-mêmes en tant que consommateurs.** Ce sont les consommateurs qui décident les importations qu'ils rejettent abstraitement lorsqu'ils parlent "d'invasion des produits japonais". Jamais un produit n'a pu "envahir un marché" sans l'accord, valant approbation, des consommateurs. Seule la méconnaissance des principes de fonctionnement de l'économie de marché par les citoyens et les journalistes expliquent de tels abus de langage.

La coopération est une réalité du marché plus fondamentale encore que celle de la concurrence. La libre concurrence entre les vendeurs et les acheteurs est indispensable au bon fonctionnement de la coopération (par l'échange) vendeurs acheteurs, mais elle lui est subordonnée. Le fait majeur sur le marché, plus encore que la concurrence, est la coopération des hommes. La réciprocité prime la rivalité. L'économie de marché japonaise est une parfaite illustration de cette réalité. La libre concurrence est un principe régulateur de la coopération sociale, qui est l'articulation fondamentale du marché et de la société développée où règne l'échange et où, grâce à l'échange, la spécialisation s'approfondit et la productivité s'améliore sans cesse. L'économie de marché est une économie d'échanges, c'est-à-dire de coopération sociale spontanée des hommes. Prétendre la socialiser révèle un aveuglement particulier à sa réalité profonde.

Enfin le marché est un phénomène social **volontaire**. Cette caractéristique essentielle est également trop souvent omise ou oubliée. La coopération, comme la concurrence, sur le marché proviennent de décisions personnelles d'êtres indépendants poursuivant leurs propres objectifs. Le succès et l'efficacité de l'économie de marché viennent de là. Les individus, associés ou non, coopèrent et rivalisent pour arriver à leurs buts. Ils veulent pour cette raison, profondément ce qu'ils veulent et sont prêts à consentir des efforts importants pour parvenir à ce résultat. L'opposition des autres, les obstacles, ne font que galvaniser leur énergie pour arriver au but qui seul leur importe. L'économie de marché est efficace, là où elle l'est, parce que les individus qui la composent, sont libres de rechercher volontairement la satisfaction de leurs objectifs personnels - qui n'ont rien de nécessairement **égoïstes**. C'est parce que l'Etat de droit garantit institutionnellement ce droit à l'homme qu'il bénéficie de cette vérité anthropologique selon laquelle l'agir humain ressortit à une volonté propre. Et c'est pourquoi l'analyse économique est une étude de l'action et de l'interaction des hommes dans leur environnement institutionnel concret, des effets composés de leurs décisions et réactions, et non l'analyse des rapports entre des quantités abstraites¹².

2.2 - Les fonctions du marché

Le marché commande l'évolution de la production. Il est non seulement un facteur d'ajustement instantané au jour le jour au travers des diverses séances de marché, mais il modèle et réaménage en permanence en la réaménageant à la marge, toute la structure de l'économie d'aval en amont. Il le fait parce qu'il est une procédure de sélection. Le marché dont il est question ici, est donc le marché dans l'optique des producteurs : les clients et les

¹²Cela serait manquer d'objectivité que de présenter l'analyse économique dans les pays occidentaux, comme une analyse scientifique univoque procédant d'un paradigme unique. En fait l'analyse économique n'a pas encore vraiment résolu le problème de son statut épistémologique ainsi que de ses conséquences sur les méthodes à employer, leurs limites etc. La "science" économique, calquée sur le modèle des sciences de la nature, n'a pas même encore surmonté sa division artificielle, mais en réalité contradictoire, entre approche microéconomique (par les marchés) et approche macroéconomique (par les circuits) approches apparemment incompatibles, sauf à vouloir s'en tenir à une macroéconomie purement "résultante", qui représente la tendance dominante à l'heure actuelle dans la discipline.

consommateurs pour lesquels ils produisent, pour la plus grande satisfaction desquels ils rivalisent pacifiquement, en vue de leur propre profit. Ce sont eux, qui forment le marché en action et qui remplacent le planificateur omniscient et ses ordres de production hiérarchiquement transmis, qui expliquent comment fonctionne et s'adapte une économie que personne ne dirige administrativement ou militairement. Une économie que personne ne dirige est en réalité rigoureusement dirigée par les consommateurs, qui exercent une pression permanente sur les producteurs.

2.2.1 - Les consommateurs déterminent le **quoi**, ce qui est produit

Par leur liberté de choix, les consommateurs déterminent ce qui est produit, et ainsi éliminent ce dont ils ne veulent plus : des produits vétustes, obsolètes ou simplement passés de mode. Ce sont eux qui ont éliminé la marine à voile au profit de la marine à vapeur avant de faire réapparaître les voiliers de plaisance dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

Bien entendu ils peuvent choisir et éliminer parce que la concurrence des producteurs et leur soif de revenus les pousse en permanence moins à diminuer les prix des produits anciens (selon une conception un peu vieillotte de la concurrence) qu'à créer de nouveaux produits et à diversifier l'offre en élargissant la gamme des produits offerts au scrutin des consommateurs. Les marges supérieures que l'on peut pratiquer sur des marchés d'innovation ou en croissance, étant supérieures à celles dégagées sur les marchés à maturité (marchés de remplacement) ou à fortiori déclinants, les y incitent tout naturellement. Ainsi le choix des consommateurs est une réponse à une proposition des producteurs qui parient sur la demande en lançant des produits, se fondant sur le fait qu'ils sont eux-mêmes avant tout des consommateurs et sur les informations qu'ils recueillent en permanence auprès des consommateurs (sur les lieux de vente, par les réclamations, l'après-vente, les journaux spécialisés, les magazines de consumérisme, les organisations de consommateurs, la veille technologique...).

Le fait que la production stimule la demande n'entre pas en conflit avec l'affirmation selon laquelle les consommateurs gouvernent l'offre. Sur le marché également il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, beaucoup de produits lancés, peu finalement retenus par les consommateurs. D'ailleurs les études de marché sont là pour démontrer que c'est en comptant répondre aux besoins complexes des consommateurs que les producteurs fondent l'espoir de réussite de leurs sollicitations du marché. Et chacun sait qu'une bonne publicité ne peut réussir à faire vendre un mauvais produit¹³. C'est par cette interaction complexe que se concilient sur le marché la priorité du consommateur et l'initiative du producteur, l'antériorité logique du consommateur et l'antériorité chronologique du producteur sur le marché.

On voit tout le rôle que joue le profit ou plutôt les profits dans la sélection des produits opérée par les consommateurs. Selon l'approche micro-économique simplifiée présentée dans les manuels d'économie, le producteur produit tant que la recette marginale (R_m) est supérieure au coût marginal (C_m) et assure un profit marginal, ou recette marginale nette, supérieur à zéro¹⁴. Dans des conditions réelles de fonctionnement des marchés la concurrence

¹³Nous laissons ici de côté la question morale, parfaitement légitime de savoir s'il est bon ou non de pousser les hommes à consommer, qui repose sur un matérialisme et un hédonisme philosophiques, qui ne sont pas en soi impliqués par le marché. Techniquement parlant la création de nouveaux produits requiert la publicité pour informer le "public" de ces nouveautés.

¹⁴Selon une expression plus rigoureuse, la règle de la production optimale est la règle d'annulation du profit marginal. La quantité d'équilibre (Q_e) du producteur est atteinte lorsque $\Pi_m = 0$, c'est-à-dire lorsque $R_m = C_m$. C'est en effet au moment

empêche l'expression de cette loi d'inertie jusqu'à son terme. Les produits sont nombreux, les ressources pour les produire rares. La décision de produire s'appliquera aux produits dont la rentabilité marginale est relativement la plus élevée. C'est donc par le critère du profit que le producteur repère les priorités des consommateurs¹⁵. On voit en quoi la liberté de formation des prix et des profits est capitale pour que les producteurs puissent tirer les conséquences des préférences des consommateurs exprimées par leurs décisions d'achat, pour que le dialogue fonctionne bien sur le marché. **On voit également en quoi le profit est avant tout un puissant et synthétique indicateur d'utilité sociale.** En même temps il est simple (surtout s'il est assimilé à un cash flow à l'anglo-saxonne) et opérationnel.

2.2.2 - Les consommateurs déterminent le **qui**, les entrepreneurs, leur nombre et, par conséquent leur taille

Toutes les entreprises des secteurs économiques porteurs ne sont pas forcément rentables. Il y a des entreprises très performantes dans les secteurs en déclin. La réussite sur le marché est avant tout individuelle en ce sens qu'elle dépend des qualités de l'entrepreneur, de son management, qui décident in fine des résultats de l'entreprise, quelle que soit la conjoncture ou les difficultés sectorielles.

Ce sont encore une fois les consommateurs qui font le tri des bons entrepreneurs et des moins bons ainsi que des mauvais qui sont rapidement éliminés (mis en liquidation, restructurés, rachetés, fusionnés) au profit de meilleurs dans l'intérêt de tous. Leur vote monétaire se traduit par une élection permanente des entrepreneurs, car chaque vote pour l'un est un vote contre les autres. L'orientation de la demande adressée par la clientèle, en faisant le départ entre les entreprises profitables et non profitables, régule la qualité de la production et des producteurs. On voit à nouveau le rôle que peuvent jouer les marques, les logos, la publicité en général pour l'information et l'identification nécessaires à la sélection opérée par les consommateurs.

Ainsi la liberté de choix du consommateur, qui s'exprime grâce à la monnaie, entretient le dynamisme permanent de la sphère productive par la concurrence, ce risque contre lequel la seule assurance est la qualité du service rendu et le souci des deniers de la clientèle.

2.2.3 - Les consommateurs déterminent le "**comment**", l'intensité capitaliste et le degré de sophistication des méthodes de production

Ce choix est emporté par les précédents. En sélectionnant le produit et les entreprises, les consommateurs éliminent les méthodes de production dépassées ou valident des méthodes permanentes de production (viticulture, commerce, services hôteliers...). Ils commandent indirectement l'investissement et le désinvestissement, le degré de technologie des techniques de production.

où le profit marginal s'annule que le profit total (généré par le bien en question) est maximum. Voir ci-dessus pour une approche sous forme de fonctions et de graphes.

¹⁵Ainsi se trouve contourné le débat entre la théorie de la préférence révélée (expression "cardinale" d'une utilité réputée mesurable) et l'approche parétienne de cette préférence sous forme de courbes d'indifférences (expression "ordinales" d'utilités qui ne peuvent être en elles-mêmes mesurées puisqu'elles sont subjectives mais classées par priorité). Le profit est un indicateur quantitatif indirect de l'utilité sociale des produits.

C'est de cette manière et quasi inconsciemment que le marché modernise la production. Ainsi la technologie et l'investissement ne sont pas des problèmes à part qui doivent être résolus séparément par des interventions spécifiques des gouvernements. La "retechnologisation" de la production dans les pays de l'est se fera par l'opération des consommateurs sur le marché, enrichis eux-mêmes par l'accroissement des services qu'ils rendent. Des prix de revient bien calculés pour passer sur le marché avec profit permettent l'amortissement d'équipements nouveaux. Et la liberté de l'investissement étranger permet le financement de ces équipements nouveaux aux risques et périls d'investisseurs (de capitalistes) privés, nationaux et étrangers. Ainsi, à nouveau, un problème fort compliqué peut être résolu par la division de ce problème dans l'espace et dans le temps, naturellement opérée par le marché, où chacun s'efforce d'assumer de son mieux une tâche précise et maîtrisable.

2.2.4 - Les consommateurs déterminent "pour qui" seront les revenus, la répartition et l'échelle des revenus dans la société

C'est l'un des points les plus surprenants et pourtant le plus évident : les consommateurs forment, par leurs choix de consommation, les revenus des producteurs et décident, inconsciemment, la répartition des revenus sociaux. Lorsqu'un badaud, sur les Champs-Élysées, rentre dans un cinéma un peu au hasard, il décide, toute proportion gardée, du revenu du producteur et des vedettes de cinéma. En buvant un Coca-Cola à l'entracte, il consolide les revenus de Coca-Cola. Il serait vain ensuite de leur reprocher de gagner trop d'argent, puisque ce transfert de revenu a été librement consenti. La transformation du prix de la place en revenu de l'industrie cinématographique et l'agrégation des sommes correspondant aux ventes de billets permet de calculer le degré de satisfaction du public et, en rémunérant un film réussi, donne les moyens à la même équipe pour en réaliser d'autres. On voit ainsi que la sélection des produits opérée par le consommateur passe par une répartition inégale des revenus selon les préférences des consommateurs et que la structuration économique est inséparable de la formation des revenus. **La répartition des revenus décidée par les consommateurs commande la structure de la production.**

C'est pourquoi il convient de ne pas jouer sur les revenus en pensant que cela restera sans effet sur la structure de la production et la dynamique économique. D'où toute la réflexion récente des économistes sur la fiscalité, directe en particulier, et ses effets sur l'incitation au travail et à la création d'entreprises.

Il y a un lien direct entre la liberté de choix du consommateur, l'inégalité des revenus et le dynamisme économique, parce que les revenus forment la variable de transmission par lesquels les consommateurs donnent leurs "ordres" aux producteurs ou les rappellent à l'ordre.

Rien n'est plus faux que la vision abstraite de l'économie selon laquelle la production aurait lieu indépendamment de la distribution des revenus, et comme quoi l'on pourrait encourager d'un côté la production afin, par la suite, de mieux répartir les revenus. Si l'intention paraît sympathique, la concrétisation d'une telle vision a des effets destructeurs graves sur le tissu économique d'un pays **car la production a lieu par rapport à une anticipation de revenu déterminée.** Et c'est au moment où l'acheteur paye le vendeur qu'il décide de son revenu. Le revenu découle de l'offre, mais l'offre est fonction du revenu attendu.

C'est pourquoi l'impôt sur le revenu doit en principe rester faible, être neutre, c'est-à-dire proportionnel ou faiblement progressif, si on veut garder à une économie de marché ses vertus d'économie de marché libre.

On voit donc d'une manière générale comment oeuvre et évolue ce vaste système cybernétique qu'est l'économie de marché. Les évolutions de l'offre et de la demande sur les marchés, en agissant sur le système des prix (les prix relatifs) et les quantités produites (en fonction de l'évolution des stocks) se répercutent sur les profits des entreprises (les revenus des producteurs) et transmettent ainsi les informations utiles à la prise de décision portant sur l'avenir de la production. Ce processus inconscient, provoqué par des millions de décisions indépendantes, n'est dirigé par personne en particulier. Il joue son rôle social au profit de tous d'autant plus rigoureusement qu'il n'est perturbé par aucun obstacle artificiel dans son déroulement et qu'il se déroule notamment dans un cadre de liberté contractuelle de fixation des prix et des revenus.

3. LE FONCTIONNEMENT CONCRET DE L'ECONOMIE DE MARCHE

Le marché, ses acteurs, sont la matrice à la fois de l'équilibre instantané et précaire nécessaire à la réalisation des échanges (même si tous les échanges n'ont pas lieu au prix d'équilibre) et de l'auto ajustement permanent de l'offre à la demande.

Walras, dans ses "Eléments d'économie politique pure" a donné une belle synthèse de l'oeuvre accomplie par le marché, de l'oeuvre accomplie par les acteurs économiques sur les marchés. C'est pourquoi ce texte sera cité en entier, avant de prendre un exemple de fonctionnement de marché qui nous permettra d'illustrer concrètement les concepts fondamentaux de la théorie micro-économique (3.1), les effets de l'évolution des prix dans une branche industrielle (3.2) ainsi que les effets d'un blocage du mécanisme des prix sur l'optimum social (3.3).

1. La valeur d'échange est la propriété qu'ont certaines choses de n'être pas obtenues ni cédées gratuitement, mais d'être achetées et vendues, reçues et données en certaines proportions de quantité contre d'autres choses. L'acheteur d'une chose est vendeur de celle qu'il donne en échange. Le vendeur d'une chose est acheteur de celle qu'il reçoit en échange. En d'autres termes, tout échange de deux choses l'une contre l'autre se compose d'une double vente et d'un double achat.

Les choses valables et échangeables s'appellent aussi marchandises. Le marché est le lieu où s'échangent les marchandises. Le phénomène de la valeur d'échange se produit donc sur le marché, et c'est sur le marché qu'il faut aller pour étudier la valeur d'échange.

La valeur d'échange laissée à elle-même se produit naturellement sur le marché sous l'empire de la concurrence. Comme acheteurs, les échangeurs demandent à l'enchère, comme vendeurs, ils offrent au rabais, et leur concours amène ainsi une certaine valeur d'échange des marchandises tantôt ascendante, tantôt descendante et tantôt stationnaire. Selon que cette concurrence fonctionne plus ou moins bien, la valeur d'échange se produit d'une manière plus ou moins rigoureuse. Les marchés les mieux organisés sous le rapport de la concurrence sont ceux où les ventes et achats se font à la criée, par l'intermédiaire d'agents tels qu'agents de change, courtiers de commerce, crieurs, qui les centralisent, de telle sorte qu'aucun échange n'ait lieu sans que les conditions en soient annoncées et connues et sans que les vendeurs puissent aller au rabais et les acheteurs à l'enchère. Ainsi fonctionnent les Bourses de fonds publics, les Bourses de commerce, les marchés aux grains, au poisson, etc. A côté de ces marchés, il y en a d'autres où la

concurrence, quoique moins bien réglée, fonctionne encore d'une manière assez convenable et satisfaisante : tels sont les marchés aux fruits et légumes, à la volaille. Les rues d'une ville où se trouvent des magasins et des boutiques de boulangers, de bouchers, d'épiciers, de tailleurs, de bottiers, sont des marchés d'une organisation un peu plus défectueuse sous le rapport de la concurrence, mais où cependant elle se fait très suffisamment sentir. C'est encore la concurrence incontestablement qui préside à la fixation de la valeur des consultations de médecins et d'avocats, des séances de musiciens et de chanteurs, etc. Enfin, le monde peut être considéré comme un vaste marché général composé de divers marchés spéciaux où la richesse sociale se vend et s'achète, et il s'agit pour nous de reconnaître les lois suivant lesquelles ces ventes et achats tendent d'eux-mêmes à se faire. Pour cela, nous supposerons toujours un marché parfaitement organisé sous le rapport de la concurrence, comme en mécanique pure on suppose d'abord des machines sans frottement.

2. Voyons donc comment s'exerce la concurrence sur un marché bien organisé, et, pour cela, entrons à la bourse des fonds publics d'un grand marché de capitaux tel que Paris ou Londres. Ce qu'on vend et ce qu'on achète, dans ces endroits, ce sont des parties de certaines espèces très importantes de la richesse sociale représentées par leurs titres de propriété : portions de créances sur les Etats et communes, portions de chemins de fer, canaux, usines métallurgiques, etc. Au premier abord, quand on y entre, on n'entend qu'une clameur confuse, on n'aperçoit qu'un mouvement désordonné ; mais, une fois qu'on est au courant, ce bruit et cette activité s'expliquent à merveille.

LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ

Exercice

COLONNE 2		COLONNE 4	COLONNE 1	COLONNE 5	COLONNE 3
NOMBRE DE TITRES DEMANDES		cumulés	limite des cours	NOMBRE DE TITRES OFFERTS	
à chaque limite				cumulés	à chaque limite
225	225		mieux demandé	-	-
25	250		498	200
100	350		497	125
75	425		495	50
150		494	75
125		493	125
100		492	200	75
75		490	125	50
150		487	75	
-	-		mieux offert	75	75

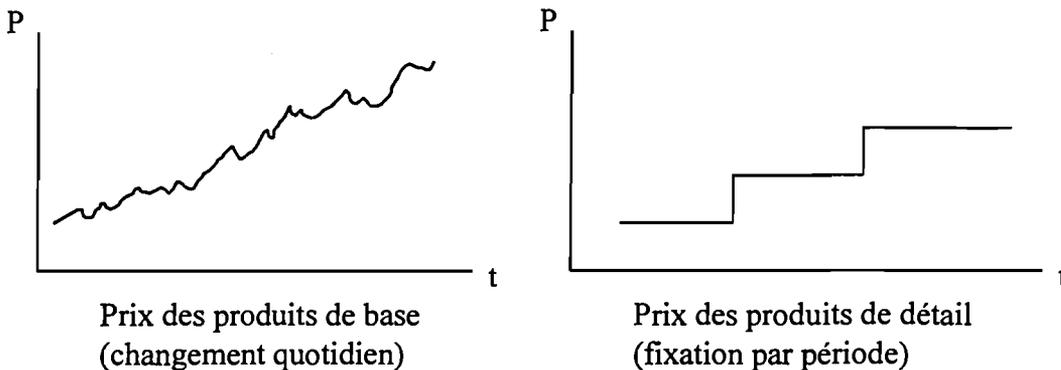
Complétez, sur le tableau ci-dessus, les deux colonnes d'ordres cumulés et cherchez à déterminer le cours du marché de cette valeur en appliquant les règles suivantes :

- . le cours coté est toujours celui auquel s'échange le plus grand nombre de titres, c'est-à-dire le prix auquel les achats et les ventes s'équilibrent le mieux,
- . tous les ordres "au mieux" sont exécutés en priorité,
- . toutes les demandes libellées à des limites supérieures au cours coté sont exécutées de même que toutes les offres libellées à des limites inférieures à ce cours,
- . les demandes ou les offres dont les limites sont précisément égales au cours coté sont dites à "cours touché" ; leur exécution peut n'être que partiellement assurée.

Inscrivez ce cours :

3.1 - Le déroulement d'une séance de marché et son analyse

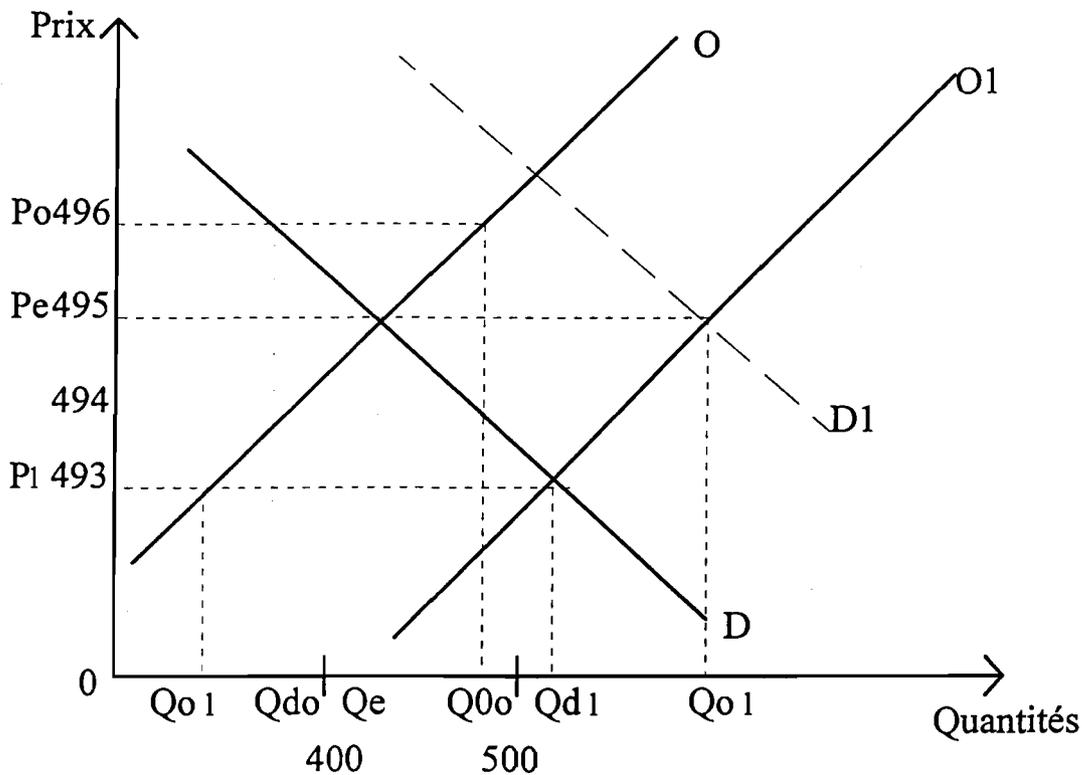
Prenons, comme nous y invite Léon Walras, un marché organisé, la bourse de valeurs mobilières à titre d'exemple représentatif, à quelques nuances près de fonctionnement de tous les marchés. En effet si la variation des prix de détail n'est pas aussi fréquente et aussi ample qu'elle l'est sur les marchés de matières premières ou de gros, tous les prix de détail sont reliés à ces prix de marchés centralisés grâce à des révisions périodiques :



Le résultat de l'exercice de la page précédente est de 495. Il est obtenu en faisant le cumul des ordres à cours limité dans la colonne des ordres cumulés. Un ordre est dit à **cours limité** parce que le prix d'achat ou de vente représente un **plafond** ou un **plancher** pour l'ordre d'exécution de la transaction souhaitée (vente d'actions "Michelin" par exemple). La logique du cumul découle tout naturellement de l'intérêt de l'acheteur ou du vendeur. Même si l'utilité de la détention ou de la cession d'un actif quelconque est considérée comme une valeur subjective du donneur d'ordre, il n'en reste pas moins que sa satisfaction d'acheteur augmente si le prix de l'actif considéré baisse, et que sa satisfaction de vendeur s'accroît si le prix de l'actif considéré monte. L'objectif de l'acheteur rationnel est d'acheter un bien, d'une qualité donnée, le moins cher possible. Celui du vendeur rationnel de vendre un même bien le plus cher possible. Ceci explique que les acheteurs qui sont prêts à acheter à n'importe quel prix (mieux demandé) demeurent acheteurs à 498, 497 etc. et **que leurs ordres d'achat soient cumulés à la baisse**. Ceci explique que les vendeurs qui sont prêts à vendre à tout prix (mieux offert) demeurent vendeurs à 487,488 etc. et **que leurs ordres de vente soient cumulés à la hausse**. De la même façon, celui qui est prêt à payer jusqu'à 498 (ordre d'achat à cours limité) sera toujours acheteur à 497 et ses ordres d'achat doivent être à nouveau cumulés lorsque le prix coté baisse dans la recherche d'équilibre du marché. Faites le même raisonnement, mutadis mutandis, pour le vendeur.

Que signifie ce prix d'équilibre de 495 (francs, roubles, lei ou dollars peu importe) ?

La représentation graphique nous permettra de mieux commenter ce résultat et les conclusions plus générales qui peuvent être tirées.



Les unités des coordonnées divergent afin de permettre une meilleure visualisation de l'équilibre et de ses déplacements possibles.

495, le prix d'équilibre (P_e) est le prix d'équilibre, parce qu'il permet le meilleur ajustement possible de l'offre et de la demande et qu'il permet d'atteindre le maximum de transactions possibles sur le marché, compte tenu de l'offre et de la demande exprimées pendant cette séance de marché. Même à cet optimum, on observe que l'équilibre réel n'est pas parfait, même s'il est le meilleur possible (25 titres offerts à 495 ne pouvant pas être vendus).

A tout autre prix, le nombre de titres échangeables sera inférieur. Vérifions le. A 496 (P_o), la quantité échangeable sera Q_{do} soit la plus petite des deux quantités offerte et demandée (le plus petit côté du marché). Or la distance $0 Q_{do}$ est inférieure à $0 Q_e$. La quantité échangée à ce prix serait inférieure à la quantité échangeable au prix d'équilibre. P_e est un prix **optimum** parce qu'il définit le **maximum** d'échanges possible sur le marché à ce moment là.

A 493 (P_1), la première courbe rencontrée est la courbe d'offre. Par projection, à partir du point correspondant à 493 sur la courbe d'offre, sur l'axe des quantités, on trouve Q_{o1} , la plus petite des deux quantités offerte et demandée, qui représente donc le maximum d'échanges possible à ce prix. Or la distance $0 Q_{o1}$ est inférieure à la distance $0 Q_e$. Donc la quantité qui serait échangée à ce prix est inférieure à la quantité d'équilibre.

On voit en quoi P_e est le prix d'équilibre. A tout autre prix le rapport entre la quantité offerte et demandée est déséquilibrée. Le prix d'équilibre est le meilleur compromis possible entre les offres et les demandes. Il est le prix qui réalise, sur le marché, la **satisfaction sociale maximum** (optimum social), si l'on considère que la satisfaction totale s'accroît lorsque le maximum de projets individuels se réalise.

On peut cependant observer que l'optimum de marché n'est pas parfaitement satisfaisant. L'optimum économique résultant de la libre confrontation des offres et des demandes sur le marché ne produit pas le paradis sur la terre. Il comporte de nombreuses frustrations, dans l'exemple choisi, tous les porteurs de titres offerts et demandés à droite de Q_e (zone rouge), zone de frustration pour cette séance de marché. Non seulement donc l'équilibre n'est pas parfait, mais l'optimum ne correspond non plus à la satisfaction totale de tous les désirs exprimés sur le marché. Le **marché** ne prétend pas être le symétrique idéologique du **plan**, et n'a pas quant à lui, vocation à la perfection. Il est la technique sociale millénaire inventée par les hommes pour ajuster leurs désirs rivaux et complémentaires.

En même temps le prix d'équilibre du marché renvoie à une situation de rente pour la plupart des échangistes sur le marché. En effet tous ceux qui ont demandé à un prix supérieur à P_e et offert à un prix inférieur à P_e bénéficient d'une rente par rapport à la concession qu'ils étaient prêts à faire. Toute la zone à gauche de Q_e est une zone partagée entre, au-dessus de P_e , une zone de **rente des consommateurs**, et, en dessous de P_e , une zone de **rente des producteurs**. Malheureusement la "zone de rentes" ne compense pas la "zone de frustrations", comme le surcroît de bonheur des uns ne compense pas le malheur des autres.

Il ne faut cependant pas oublier l'aspect dynamique du marché. Du jour au lendemain, à chaque instant, offreurs et demandeurs sont à même de réviser leurs plans d'achat et de ventes, de rabattre leurs prétentions et de rendre ainsi leurs désirs plus compatibles mutuellement. La frustration instantanée est une école de motivation de l'acteur économique, qui confronte son "principe de désir" (sa fonction de consommation, sa fonction de production, son échelle de préférences et d'exigences) au "principe de réalité" qu'est le marché, le désir des autres. Le souci de réalisation des objectifs personnels conduit in fine à une adaptation des prétentions initiales à la volonté d'autrui, qu'on appelle les conditions du marché, donc à une harmonie sociale et à cette sociabilité observable chez tous les peuples commerçants. On a d'ailleurs soutenu que la civilisation était issue du commerce. "**Dans l'échange des choses, il y a bien plus que l'échange des choses**", a pu écrire Claude Lévi Strauss.

L'équilibre de marché est un équilibre précaire. Imaginons que 493 soit le prix d'équilibre lors de la séance de marché ultérieure et que, pour simplifier, le changement des conditions du marché ce jour soit résumé dans une translation sur la droite de la courbe d'offre jusqu'à Q_1 (à chaque prix, l'offre de ce jour est supérieure à celle de la veille, les offreurs ont rabattu une partie de leurs prétentions afin de vendre plus). Comment le nouvel équilibre a-t-il pu s'établir si personne n'est intervenu pour le fixer ?

A 495, prix de départ de la nouvelle séance de marché, la quantité offerte est Q_0 . Or, par hypothèse la demande n'a pas bougé d'une séance de marché à l'autre. Par conséquent, la demande à ce prix est insuffisante pour écouler la production offerte. 495 n'est plus le prix d'équilibre. Quel est le nouveau prix d'équilibre ? 493 car à ce prix l'offre et la demande s'équivalent, le maximum des désirs complémentaires des offreurs et des demandeurs peut être

satisfait. Comment ce nouveau prix d'équilibre est-il obtenu ? **Par la concurrence des vendeurs**, qui préférant vendre à un prix inférieur que ne pas vendre du tout (en effet leur objectif est de vendre le plus cher possible, mais leur objectif prioritaire et souvent leur contrainte est de vendre avant tout, parfois à tout prix, même à perte, ce qui peut être une manière de limiter ses pertes potentielles) ont commencé les uns après les autres à rabaisser leur prix pour pouvoir trouver preneur sur le marché. Le marché, offreur, conduit à la vente au rabais des offreurs qui rivalisent entre eux pour écouler leurs stocks auprès d'un demandeur déterminé.

Pour vérifier l'acquisition du **raisonnement fondamental de l'économiste** (le marché représenté pourrait être n'importe quel marché possible dans l'économie) le lecteur peut essayer de refaire le raisonnement par lequel le marché trouve un équilibre dans le cas où le déplacement de la courbe d'offre se ferait sur la gauche et aboutirait à un prix d'équilibre de 496.

Avant de passer au point suivant, un commentaire s'impose sur le terme de "mécanisme" de marché dont a abusé au point de perdre de vue la réalité des processus de marché **qui n'ont qu'en apparence un aspect mécanique** dont on ne doit jamais perdre de vue le fondement humain et la complexité institutionnelle. Ce sont, à chaque fois, les acteurs économiques concrets qui, pour eux-mêmes ou pour le compte de leur clientèle, prennent ou exécutent les décisions d'achat et de vente à de nouveaux prix, lesquelles aboutissent à des déplacements de l'équilibre du marché. Il n'y a donc là rien de mécanique. Si les offreurs sont absents, si les conditions juridiques de manifestation d'une offre suffisamment plastique ne sont pas réalisées (claire identification des droits de propriété, liberté de contracter, clarté des règles contractuelles et de transmission de la propriété, bon fonctionnement du système notarial, du cadastre, du système judiciaire qui permettent de veiller à l'exécution des contrats et de sanctionner sans prévarication les irrégularités contractuelles, de l'exécution des décisions de justice) **le marché ne marchera pas**. Les prix auront beau baissé ou augmenté, l'offre ne pourra pas sensiblement réagir à ces indications de la demande, issue du choix des consommateurs ou provoquée par une politique monétaire inflationniste. Il en va de même pour la demande. Le marché est une institution sophistiquée, riche et subtile, qui nécessite la coopération de nombreux acteurs, non seulement sur la scène, mais derrière la scène, dans les coulisses de l'économie. Ces commentaires servent à expliquer largement pour quelles raisons la "libération" des prix dans les économies ex-socialistes (qui n'a été en général en réalité, qu'une augmentation administrative des prix) n'a pas mécaniquement conduit à une augmentation de l'offre. Sans le droit des personnes et des biens, qui leur permet de prévoir les résultats pour eux-mêmes de leur action, les acteurs économiques, les hommes, ne peuvent réagir que marginalement. D'où le déploiement du petit commerce en particulier, où le résultat de l'activité est immédiat.

A nouveau l'on perçoit que l'économie est comme enchassée dans le droit. Ce que les économistes appellent offreurs et demandeurs, les juristes les appellent propriétaires ou fondés de pouvoir. Le développement économique dépend de la sécurité juridique. Et celle-ci n'a rien non plus de mécanique.

3.2 - Les effets de l'évolution des prix dans une branche industrielle

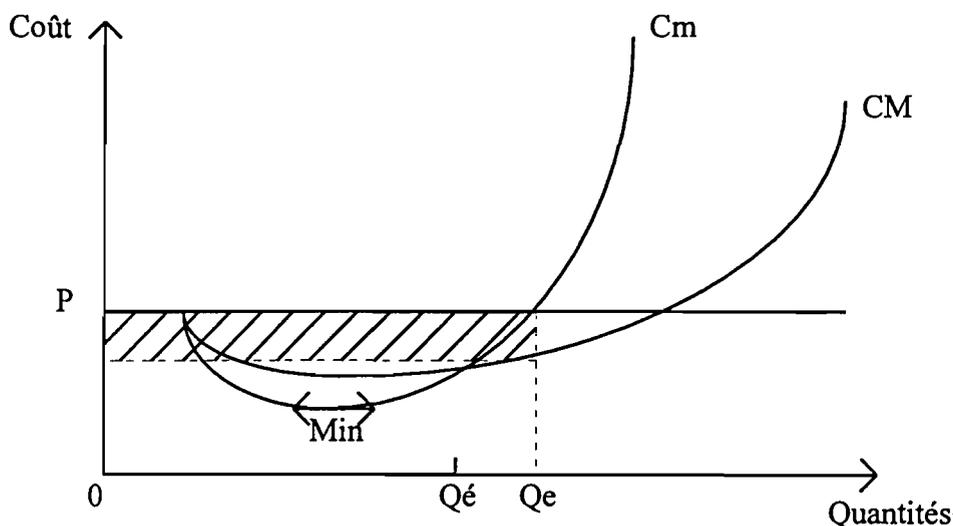
C'est par leur impact sur les profits que les variations de prix relatifs, qui signalent l'évolution de la structure de la demande globale, ont un impact sur le comportement de

l'entreprise et de ses partenaires. Quand la production est maîtrisable et continue (pensons à des chaînes de montage industriel) l'impact de l'évolution de la demande peut se répercuter sur l'offre par une variation des profits intervenant sans l'intermédiaire d'une variation des prix ou sans variation significative des prix. Si l'on dit que le système des prix est le système de commande d'une économie de marché auto régulée, c'est en tant qu'il détermine les niveaux de profit et leur évolution.

Il est intéressant de regarder dans cette perspective comment l'évolution des prix, à la baisse et à la hausse, commande l'évolution d'une branche industrielle.

Il nous faut passer par la théorie micro-économique courante sur l'équilibre du producteur, généralement fondée, parce que c'est assez réaliste et que cela permet l'apparition de minima et de maxima, sur une hypothèse de rendements décroissants d'échelle. L'idée est que le rendement marginal d'un facteur de production variable (le travail par exemple) par rapport à un facteur de production fixe (par exemple un champ ou un bâtiment industriel équipé d'un outillage donné) finit nécessairement par décroître lorsqu'on en augmente la quantité de facteur variable. Selon le principe de symétrie entre les rendements et les coûts, on peut en conclure que l'hypothèse du rendement marginal décroissant est équivalente à une hypothèse de coût de production croissant à partir d'une certaine quantité produite.

Cette loi du coût de production croissant permet de représenter de la manière suivante l'équilibre du producteur, qui reçoit du marché les informations quant au prix d'écoulement de ses produits :



La courbe de coût marginal (Cm) représente de manière pure, la loi du coût croissant. Selon cette dernière le coût unitaire commence par diminuer lorsque la quantité produite augmente, elle passe par un minimum, avant de remonter par hypothèse. Le coût marginal est le coût de l'unité supplémentaire produite.

La courbe de coût moyen (CM) reflète de manière atténuée la même loi de coût croissant. Le coût moyen est en effet égal à la somme des coûts marginaux divisée par le nombre d'unités produites.

Dans une telle configuration de la fonction de production et du prix de marché, l'équilibre du producteur, la quantité optimale à produire est Q_e si la fonction est continue, Q_e' si la fonction est discrète. Pourquoi ?

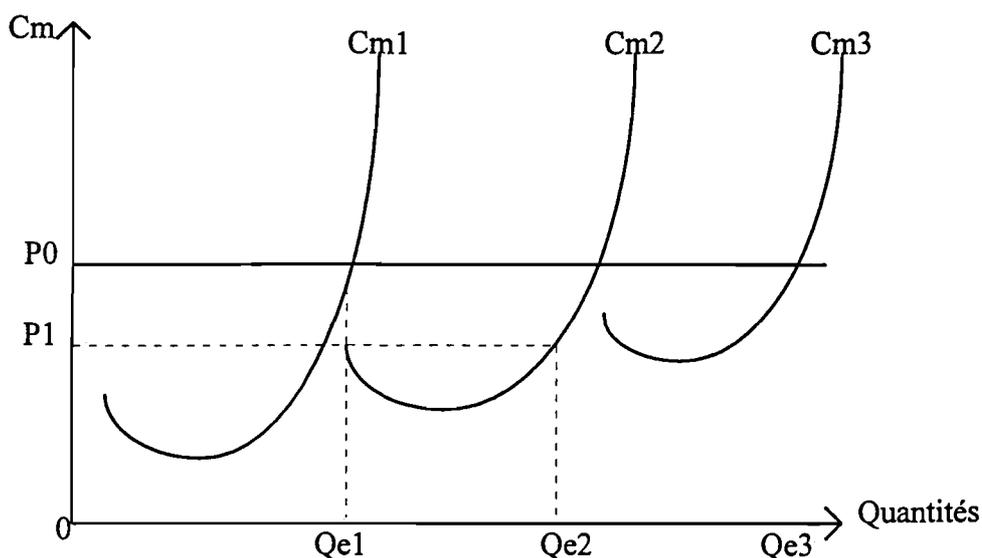
A toute autre quantité produite, notre producteur se priverait d'un bénéfice potentiel, ce qui n'est pas compatible avec la rationalité qu'on doit lui prêter, si l'on prétend le comprendre. Si la quantité qu'il produit est inférieure à Q_e (ou Q_e'), alors son bénéfice sera inférieur au bénéfice réalisable s'il acceptait de produire plus ($C_m < P$). Si la quantité est supérieure à Q_e , alors il réalise une perte marginale ($C_m > P$) qui viendra réduire une partie de son bénéfice total. On en déduit que l'optimum de production est Q_e (ou Q_e') le point de production pour lequel $C_m = P$ ou $C_m = R_m$ puisque P , indifférent aux quantités produites par j - notre producteur - est égal à la recette marginale, c'est-à-dire la recette supplémentaire générée par l'écoulement sur le marché de l'unité supplémentaire de i produite par j .

A ce point Q_e le bénéfice total est délimité par le quadrilatère hachuré sur le graphique. En effet, au moment où le bénéfice marginal (la recette marginale nette) est nul, le bénéfice moyen est égal à la différence $P - C_m$ en ce point (Q_e). Le bénéfice total (ΠT) est égal au bénéfice moyen (ΠM) multiplié par la quantité produite.

$$\Pi T = \Pi M \cdot Q_e \text{ ou } \Pi T = (P - C_m) \cdot Q_e$$

Passons maintenant au niveau de la branche où les entreprises se présentent comme dotées d'un équipement plus ou moins rentable influant sur leur performance productive (productivité marginale du travail) et, par conséquent, leur profitabilité.

D'après le graphique précédent, et compte tenu de cette hypothèse réaliste, une branche industrielle comportant trois producteurs pourra être représentée de la manière suivante (en se limitant à la représentation des courbes de coût marginal) :



Les quantités produites par chaque entreprise sont ajoutées les unes aux autres de façon à pouvoir directement calculer la quantité totale produite par la branche.

Etudions par conséquent, comme nous nous le proposons l'impact des variations de prix sur l'évolution d'une branche industrielle et le sort des entreprises.

Lorsque le marché, d'après la confrontation de l'offre et de la demande, a fixé le prix, chaque producteur peut déterminer la quantité qu'il peut produire et le bénéfice qu'il peut escompter¹⁶. Bien sûr tout dépend de la variabilité des prix sur le marché considéré. Implicitement nous sommes dans une hypothèse où aucun producteur ne dispose d'une capacité de contrôler les prix du marché, ce qui est une hypothèse que l'histoire économique permet de qualifier de hautement réaliste. Cela dit, une hypothèse différente, qui changerait la situation du consommateur, ne changerait pas le raisonnement que nous proposons ici.

A P_0 on peut conclure que la quantité totale produite est $Q_e 3$. Les trois producteurs 1, 2, 3 sont bénéficiaires, bien que le bénéfice total du troisième soit très inférieur au bénéfice en premier et nettement inférieur également à celui du second (ce bénéfice ne pourrait être "calculé" que si nous avions tracé les courbes de coût moyen).

Que se passe-t-il si le prix de marché glisse de P_0 à P_1 (imaginons par exemple sur un marché d'une matière première quelconque comme le cacao ou le sucre etc.) ? La quantité totale produite dans des conditions de rentabilité minimum sera $Q_e' 2$. La fonction de production du producteur 3 le situe hors marché : il n'est pas assez rentable à ce prix pour "passer" sur le marché. Quelles sont les issues possibles à une telle situation ? Nous l'avons dit plus haut, sauf à espérer une évolution favorable du marché toujours possible (mais en principe l'évolution du marché est relativement bien prévisible en raison de l'inélasticité relative de la consommation sur les marchés à maturité) le producteur doit se soumettre ou se démettre, s'adapter, se restructurer, ou bien alors limiter les pertes en fermant les portes de l'entreprise afin que chacun reparte au plus vite dans une autre aventure économique. Le réalisme est ici une clé pour les partenaires de l'entreprise, car l'entêtement est une source d'appauvrissement pour toute l'entreprise et diminue par conséquent les ressources susceptibles d'être consacrées au reclassement des uns et des autres dans d'autres entreprises ou d'autres projets.

C'est de cette façon que les consommateurs, qui déterminent en dernière instance le niveau des prix et des profits des entreprises, commandent l'évolution des branches industrielles et, plus généralement, de toute la structure économique.

3.3 - Les effets du blocage du "mécanisme" des prix sur l'optimum social

Par respect des conventions, on peut parler de mécanisme des prix, à condition de comprendre que derrière cette apparente mécanique, il n'y a que les effets statistiquement prévisibles de l'interaction des hommes dans un régime de liberté contractuelle de fixation des prix. Ce qui n'apparaît à aucun moment dans les raisonnements et les graphiques de la micro-économie, et ce que pourtant suppose tous ces raisonnements et ces graphiques, c'est la liberté des prix, qui n'est rétablie, partiellement ou totalement, que par la libération des prix (et non sa libéralisation, terme qui sous-entend un moyen terme entre le régime de blocage strict des prix et le régime de liberté totale des prix, comme par exemple le contrôle ou les accords

¹⁶Les schémas de la micro-économie laissent penser que les informations sur les prix, les quantités et les profits sont connus à l'avance. En réalité, et sur la plupart des marchés, il n'en est rien. Les prix d'équilibre, les quantités échangées, les profits réalisés ne sont déterminés et ne peuvent être connus qu'après coup. Ainsi les courbes d'offre et de demande sont des stylisations logiques qui ne représentent pas la réalité des marchés et c'est pourquoi cette micro-économie mathématisée, qui élimine le temps ou fait comme si un avenir par définition incertain était connu d'avance, a été critiquée par l'école autrichienne où les tenants de l'approche réaliste de l'économie de marché. C'est dans la mesure où elles représentent des approximations vraisemblables de la réalité observable et surtout en vertu de leur valeur pédagogique que nous les utilisons néanmoins. Que l'on sache bien en revanche qu'aucun acteur ne peut être à l'avance certain de son profit, des prix pratiqués et des quantités échangées sur un marché concurrentiel.

interprofessionnels de modération des prix et des tarifs discrètement suggérés par l'Etat)¹⁷. Par ailleurs cette liberté contractuelle de définition des prix n'est qu'un des aspects de la liberté contractuelle d'échanges, de passer des contrats de vente, dont les formes minimales et les conditions de validité sont définies par la loi et par la jurisprudence. **Et cette liberté contractuelle, n'est que la prolongation d'un droit de propriété des personnes morales ou physiques sur les choses, corporelles ou incorporelles, financières ou monétaires.** La liberté contractuelle ne se comprend qu'entre propriétaires, publics ou privés, disposant de droits de propriété clairement établis. Cela va en principe de soi dans les économies de marché occidentales, cela mérite d'être souligné pour les économies centralement planifiées qui se tournent vers l'économie de marché. Une propriété clairement définie et largement privée est une condition nécessaire au bon fonctionnement d'une économie décentralisée. C'est parce que les revenus leur appartiennent sous forme de profit, de loyers ou de salaires que les offreurs sont incités à produire, à vendre, à échanger bref, à travailler. On ne peut pas séparer le marché de sa base juridique.

On peut le voir en considérant à partir de notre schéma général de l'économie de marché (voir page 19) ce qui se passe lorsqu'est abolie la liberté contractuelle de fixation des prix, et que l'Etat décrète le blocage ou l'administration des prix. Dès lors ce ne sont plus les marchés qui décident des prix et leur évolution, ce sont les administrations à partir des informations dont elles disposent et en général en vue d'empêcher que se réalise une hausse des prix induite par une politique monétaire inflationniste.

Que se passe-t-il alors ? Deux cas se présentent. Les prix sont taxés à la hausse (plafonnés) : on les empêche de monter au travers d'un contrôle administratif des prix. Il s'agit en général des prix à la consommation, des loyers, des taux d'intérêt, des taux de change etc. L'effet est partout le même, comme l'examen de notre schéma nous le montre.

Imaginons que le marché (du blé pour fixer les idées) soit dans la configuration initiale de notre schéma page 19. Le blocage fait que le prix du blé sera P_1 et non P_e , prix du marché. Dans ce cas la quantité offerte est Q_{o1} , alors que la quantité demandée est Q_{d1} . L'écart $Q_{d1} - Q_{o1}$ ($Q_{d1} - Q_{o1}$) représente le déséquilibre imposé entre l'offre et la demande du fait de la fixation administrative du prix. **Cet écart artificiel est concrètement un déficit, une pénurie. Il correspond exactement aux files d'attente des pays d'économie centralement planifiée et plus généralement des économies ou des marchés dont les prix sont administrés.** Au prix fixé par l'administration des prix, pour améliorer la situation du consommateur en limitant ses dépenses, une grande partie de la demande exprimée à ce prix (supérieure à ce qu'elle serait au prix d'équilibre) ne sera pas satisfaite. Seule une demande équivalente à Q_{o1} (inférieure donc à Q_e) sera servie et donc satisfaite dans ces conditions.

Ainsi le blocage des prix, fait en principe dans l'intérêt des consommateurs, se retourne immédiatement contre eux. A ce prix en effet les offreurs de blé ne se considèrent pas suffisamment rémunérés pour offrir leurs blés sur les marchés officiels. Ils l'offriront tant qu'ils le pourront sur le **marché noir**. Si les contrôles et les sanctions sont sévères, ils cesseront d'ensemencer leurs champs ou de préparer correctement la terre afin de se contenter de produire pour leurs besoins. C'est le retour au modèle économique primitif d'autarcie, mais cette fois-ci de manière purement artificielle, par suite des erreurs (ou des choix) d'un Etat, qui

¹⁷Ceci ne préjuge pas la question de savoir s'il faut libérer les prix, tous les prix, quand et à quel rythme. Cela est du ressort de l'art politique. L'important est de savoir que le marché ne produit ses résultats économiques et sociaux que si les prix sont libres.

se prive des bénéfices liés au niveau de productivité atteint par l'agriculture. **La taxation des prix à la hausse induit le déficit dans la production.** On peut également observer ce phénomène dans l'agriculture africaine, souvent gérée selon les mêmes principes de centralisation administrative des décisions de production et des prix.

Lorsque les prix sont taxés à la baisse, on les empêche artificiellement de baisser (c'est le cas des salaires dans beaucoup de pays y compris occidentaux, ou des prix agricoles dans les pays d'Europe occidentale, ou des taux d'intérêt à court terme par l'administration des monnaies dans certaines situations économiques). L'effet est alors opposé. **Un excédent est artificiellement provoqué sur le marché du fait de l'intervention sur les prix.** Vérifions le. Prenons le cas où le prix sur le marché (le travail par exemple) serait, en suivant notre schéma initial, fixé au niveau de P_0 . P représente donc ici le prix du service humain qu'est le travail, qu'on appelle lorsque le travail prend la forme du salariat, un salaire. A ce niveau la quantité de travail demandée est Q_{d0} , inférieure à Q_e et la quantité de travail offerte est Q_{o0} , supérieure à Q_e . La taxation à la baisse du prix du travail, en empêchant les salaires de baisser, crée un excédent d'offre de travail de la part des salariés au moment où la demande de travail formulée par les entreprises est artificiellement limitée¹⁸. C'est cet excédent artificiel qu'on appelle le chômage permanent, ou chômage artificiel, ou chômage classique, c'est-à-dire ce type de chômage qui s'explique normalement à partir du blocage de l'une de ces deux variables d'ajustement sur le marché qu'est le prix. Si le prix ne peut varier, **le marché s'ajustera par les quantités** en alignant la quantité échangée sur le plus petit des deux côtés du marché : dans l'exemple retenu Q_{d0} .

La résorption de ce type de chômage, qui est le seul véritablement préoccupant et qui explique la plus grande part du chômage, n'exclut pas les formes résiduelles de chômage que sont ce qu'on appelle le chômage frictionnel (temps de passage sur le marché du travail de ceux qui quittent volontairement leur emploi au profit d'un autre) le chômage conjoncturel lié aux cycles économiques, et le chômage structurel lié à l'inadaptation du système d'éducation et de formation, ainsi qu'aux rigidités institutionnelles.

Sur ce sujet brûlant du chômage, il convient d'ajouter que la résorption du chômage par la baisse des salaires ou l'élargissement de l'échelle des revenus n'est pas la meilleure solution de marché possible. Il y a une sortie par le haut d'une situation de chômage classique, celle qui consiste à favoriser la demande de travail aux niveaux de salaires existants en facilitant la création des entreprises, le développement du capital fixe des entreprises grâce à leurs **investissements de capacité** et à toutes les formes d'investissement qui accroissent la compétitivité des entreprises. En effet, travail et capital sont des facteurs de production plus fondamentalement complémentaires que substituables. Cet investissement est lui-même fonction de l'épargne nationale et, à défaut, de l'épargne étrangère. **C'est dire à quel point l'investissement étranger peut jouer un rôle capital d'amortisseur social pour amplifier la demande de travail national déclinante en période de restructuration intensive de secteurs économiques inadaptés.** C'est lui qui permet de limiter l'ajustement du marché du travail par la baisse des salaires et soutient non seulement la création d'emplois mais également les salaires quand il ne les pousse pas très fortement à la hausse. En termes graphiques cela veut dire que le déplacement de la courbe d'offre de travail (O_1) sur la droite

¹⁸La demande de travail des entreprises est équivalente à leur offre d'emplois. L'offre de travail des ménages est équivalente à la demande d'emplois de la population active à la recherche d'une occupation. Pour l'homogénéité des analyses économiques sur les divers marchés, il est préférable que l'approche économique du marché du travail ait lieu en termes d'offre et de demande de travail.

(développement du chômage) serait surclassée par un déplacement plus important dans la même direction de la courbe de demande de travail (D₁). **Alors non seulement le chômage pourrait diminuer mais le salaire moyen dans l'économie augmenterait.** Cette approche est une approche dynamique du marché, qui ne se focalise pas uniquement sur les ajustements à court terme dont les coûts sociaux sont indiscutablement importants. L'essentiel, de ce point de vue, est dans la tendance économique générale et dans le dynamisme structurel du tissu économique, c'est-à-dire finalement dans la qualité de l'environnement juridique et fiscal et l'intelligence de la politique économique pratiquée.

Cette taxation à la baisse se retrouve également sur le marché agricole ouest européen où la Politique Agricole Commune a imposé des prix minima qui ont provoqué des excédents communautaires très importants. Cette surproduction locale provoquée par la subvention que représente l'administration des prix à un niveau supérieur à celui des prix d'équilibre a d'ailleurs des conséquences négatives sur la production agricole dans d'autres régions du monde, à cause de son impact baissier sur les cours mondiaux des produits agricoles de base.

Reprenons l'exemple sur notre schéma décidément universel. A 496, prix supérieur au prix d'équilibre, l'offre agricole européenne (selon notre hypothèse) est Q₀₀. Si cette offre excédentaire régionale doit être écoulee sur le marché international, elle ne pourra l'être qu'au niveau où la demande est équivalente à cette offre soit à un prix de 494 inférieur au prix d'équilibre 495. L'offre résiduelle est réduite d'autant. Ainsi les surproductions agricoles régionales entraînent la sous-production agricole dans les autres parties du monde, dans le monde sous-développé en particulier, alors que l'on sait que c'est souvent d'abord par le développement de l'agriculture et des exportations agricoles que le développement économique général est en principe induit (voir notre exemple en annexe : le marché de l'étain).

Le blocage des prix non seulement perturbe l'équilibre économique sur le marché concerné mais il se répercute et se transmet sur d'autres marchés complémentaires, concurrents ou sur les mêmes marchés dans d'autres régions. On peut donc ainsi mesurer à quelles conditions le marché fonctionne de manière optimale. Ceci ne peut d'aucune manière nous induire à penser que le marché résoudrait comme par miracle les problèmes qui se posent aux hommes et plus particulièrement dans certaines économies. Seuls les hommes opèrent sur les marchés et les problèmes sont partout incontournables. Le marché permet seulement de les traiter en direct et publiquement.

Ce parcours assez complet sur le fonctionnement concret de l'économie de marché, dans lequel ont été intentionnellement laissées de côté plusieurs subtilités de la micro-économie néoclassique courante, dont la portée pratique est négligeable, nous permet de nous faire une idée du dialogue entre l'économiste et le politique. **L'économiste, lorsqu'il ne se trompe pas, ce qui arrive fort peu souvent, n'a pas vocation à dire ce qu'il faut faire.** C'est aux responsables de la cité, qui disposent de toutes les informations sur les autres dimensions de la vie sociale, de déterminer les priorités, de décider les mesures concrètes, leur ampleur et leur rythme. Mais puisqu'il y a des lois naturelles de l'économie, on l'observe, le rôle de l'économiste est de dire si ...alors ... Si votre priorité est l'augmentation du niveau de vie de la population, alors vous devez le plus rapidement possible créer les conditions institutionnelles du fonctionnement de l'économie de marché et laisser à la population la plus large initiative possible. Si vous voulez atténuer les conséquences sociales d'un bouleversement économique inévitable, il est préférable de restituer les propriétés confisquées à une population le plus

souvent âgée, avant de libérer les prix. Si la priorité est effectivement au développement économique et à la création d'emplois, alors c'est le nouveau secteur privé qui doit être la priorité (pour les banques en particulier) et non l'ancien secteur public à privatiser etc. A l'intérieur d'un choix stratégique effectué, d'autres si ... alors ... plus directement opérationnels prennent leur place. L'économiste, dans la cité, est l'homme des si ... alors ...

Une dernière conclusion importante doit être tirée des divers usages de notre schéma universel de l'économie de marché. On voit bien au travers des diverses configurations possibles sur ce schéma, ce qui était souligné dans les remarques liminaires à nouveau mis en relief. Il n'y a pas de systèmes économiques dont la logique fondamentale serait hétérogène. **Il n'y a pas un modèle autonome d'économie centralement planifiée, un modèle autonome d'économie mixte, un modèle autonome d'économie de marché libre : les hommes fonctionnent partout de la même manière.** Dès que la coopération sociale et les échanges se développent, nous sommes dans l'économie de marché, seul modèle d'économie développée possible. **En revanche ce modèle unique fonctionne de manière plus ou moins libre, de manière plus ou moins entravée, avec les conséquences logiques qui s'ensuivent.** Si le mécanisme des prix est totalement paralysé, les prix deviendront bientôt irréels et les signaux aux offreurs et aux demandeurs ne refléteront plus les raretés relatives. On aura la situation de pénurie et d'excédent (de main d'oeuvre ou de monnaie par exemple) caractéristique des économies centralement planifiées. Dans d'autres systèmes économiques ou, plus concrètement, dans d'autres pays, on aura, selon les secteurs, les résultats normalement associés au degré de liberté d'ajustement qui leur auront été consentis par l'Etat. **L'économie centralement planifiée n'est qu'une économie de marché totalement entravée.** Encore convient-il d'ajouter qu'elle vit largement de l'économie de marché souterraine qui se développe dans les interstices de l'économie officielle ou grâce à la corruption des officiels par l'abus organisé des biens socialisés. On peut même soutenir que vraisemblablement les populations des économies socialistes ont survécu de cette manière plutôt que par les résultats propres du système économique officiel. On peut, dans cette perspective, mieux comprendre pourquoi dans les secteurs étatisés des économies réputées capitalistes, on observe des résultats qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à ceux qui sont universellement observables dans les pays socialistes. Le marché correspond simplement à une logique universelle de coopération sociale entre les hommes. Sa négation a partout les mêmes conséquences.

4. LES THEOREMES FONDAMENTAUX DE L'ECONOMIE DE MARCHE

Les lois fondamentales de cette véritable cybernétique sociale qu'est l'économie de marché, mue par les volontés humaines coopérant et rivalisant pacifiquement, sont des lois naturelles et observables de la société humaine. Pour cette raison et afin d'en souligner à la fois la nécessité et la rigueur on peut bien les appeler théorèmes fondamentaux de l'économie de marché. ils sont au nombre de deux : l'un est le théorème de la **main invisible** d'Adam Smith qui exprime la résultante sociale de la logique de l'intérêt individuel; l'autre est la **loi des débouchés** de Jean Baptiste SAY qui exprime la nécessité de l'équilibre économique global instantané et inter temporel, statique et dynamique.

4.1 - Le théorème de la main invisible d'Adam Smith

La logique générale de fonctionnement des sociétés décrites par cette image de la main invisible employée par Adam Smith pour l'illustrer est si peu connue au delà des rivages anglo-saxons, ou si déformée quand elle est par hasard évoquée, et pourtant si essentielle, qu'il convient de citer tout au long le raisonnement d'Adam Smith dans lequel il l'utilise. *"Le revenu annuel de toute société est toujours précisément égal à la valeur échangeable de tout le produit annuel de son industrie, ou plutôt est précisément la même chose que cette valeur échangeable. Par conséquent, puisque chaque individu tâche, le plus qu'il peut, 1° d'employer son capital à faire valoir l'industrie nationale et 2° de diriger cette industrie de manière à lui faire produire la plus grande valeur possible, chaque individu travaille nécessairement à rendre aussi grand que possible le revenu annuel de la société. A la vérité, son intention en général n'est pas en cela de servir l'intérêt public, et il ne sait même pas jusqu'à quel point il peut être utile à la société. En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, il ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté; et en dirigeant cette industrie de manière que son produit ait le plus de valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société, que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions. Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. Je n'ai jamais vu que ceux qui aspiraient, dans leurs entreprises de commerce, à travailler pour le bien général, aient fait beaucoup de bonnes choses. Il est vrai que cette belle passion n'est pas très commune parmi les marchands, et qu'il ne faudrait pas de longs discours pour les en guérir"* (Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, Livre IV, chapitre 2, 1776).

La poursuite par chacun de son intérêt propre et, par conséquent, la liberté de le faire, sont d'intérêt général. La liberté économique est le fondement de la prospérité des nations. Telle est au fond la portée de l'argument, qui résume bien "l'enquête sur les causes de la richesse des nations", souvent perçue comme le point de départ de l'économie politique moderne. Adam Smith soutient qu'il n'y a pas de contradiction fondamentale entre intérêt individuel et intérêt général, sans se poser d'ailleurs la question philosophique de savoir si les deux se recoupent exactement et sans affirmer que la logique de l'intérêt individuel suffit à fonder une société.

L'image de la main invisible renvoie à un phénomène social observable. Ce n'est pas de la bienveillance du boulanger que la ménagère attend la satisfaction du besoin familial de manger du pain, mais de la poursuite de son propre intérêt. Les entreprises qui réussissent le mieux à servir le marché sont aussi les plus rentables. L'altruisme n'est certes pas incompatible avec l'activité économique, mais c'est l'intérêt personnel qui en est le principal moteur. **La recherche de son intérêt, la poursuite d'un revenu est la manière sociale la plus courante de servir autrui.** Ordinairement nous dit Adam Smith, et chacun peut l'observer, le profit est le **but** de l'activité (ce but n'étant pas en soi exclusif d'autres buts plus désintéressés) et, dans des circonstances normales de fonctionnement de la vie sociale (voir plus loin) le service d'autrui en est la condition. L'enrichissement individuel est conditionné par la satisfaction préalable d'autrui. C'est l'intérêt de chacun de servir autrui. Chacun, sur le marché, est forcé de passer sous les fourches caudines d'autrui. **Ainsi la liberté de poursuivre son intérêt est socialisatrice et sociabilisante.**

Voici le secret de l'économie fondée sur l'initiative privée : chacun a intérêt à produire, à travailler. L'intérêt en est le ressort psychologique, la liberté économique la gâchette institutionnelle. En même temps s'explique l'adaptabilité du système productif en économie de marché : **là où existent des besoins insatisfaits, il y a une source potentielle de profit** pour ceux qui sont les premiers à répondre à cette demande qui attend de s'exprimer et que l'offre d'un chercheur de profit va révéler.

Bien sûr le miracle économique permanent opéré par le marché ne va pas sans conditions. Celles-ci sont envisagées dans la cinquième partie de cette note.

4.2 - Le théorème de Jean-Baptiste Say : la loi des débouchés

"L'offre crée sa propre demande" a écrit Jean-Baptiste Say dans son *Traité d'Economie Politique* paru pour la première fois en 1803, dans une formule économique d'une célébrité sans équivalent, et qui reste en elle-même néanmoins quelque peu sibylline. Exprimé dans un langage plus spécialisé, ce théorème lance la loi de l'offre et de la demande sur la scène académique et fonde à la fois l'idée d'équilibre économique général, l'idée d'ajustement qualitatif de l'offre à la demande (équilibre partiel) et l'idée de dynamique économique équilibrée ou de sentier de croissance équilibrée.

A partir de la formulation de la loi des débouchés, toute la vie économique peut être exprimée en termes d'offre(s) et de demande(s) sur les marchés. Comment, sur cette base l'offre peut-elle créer sa propre demande et en quel sens ? L'offre crée sa propre demande directement et indirectement. Directement parce que l'offreur cherche le demandeur, s'efforce de répondre par son offre à une demande potentielle comme on l'a vu. En effet, comme l'a écrit plus tard Léon Walras, "en économie on n'offre pas pour offrir, on offre pour demander". L'offre se fait en vue du revenu (salaire ou profit etc.) et, par conséquent, doit être adaptée au plus juste, qualitativement et dans son prix, à la demande. **C'est en ce premier sens que l'offre secrète sa propre demande directement.**

Mais c'est d'une manière plus générale et indirecte que l'offre permet son propre rachat et crée sa propre demande. En effet l'offre, les offres, secrète des revenus équivalents à la valeur d'échange des choses offertes. Et puisque l'offre est qualitativement adaptée à la demande, aux erreurs près des entrepreneurs qui peuvent manquer leur pari, elle secrète globalement des revenus équivalents, qui permettent son écoulement. Chacun demande ce que l'autre offre et peut le faire parce que l'autre demande ce que lui-même offre. **Globalement l'offre finance la demande, et il n'y a pas de problèmes de débouchés, puisque la demande s'accroît mathématiquement avec l'offre.** La loi des débouchés est d'emblée une loi de l'équilibre statique et dynamique de l'économie, dans laquelle c'est l'offre qui gouverne la demande.

Cette loi de Say a son corollaire, qui permet un usage plus facile de la loi elle-même : **chacun, sur le marché, ne peut demander qu'à concurrence de ce qu'il a offert.**

Cette loi de Say explique et résume la vision classique de l'économie, tourneboulée par l'approche keynésienne qui a incité à une vision inversée de l'économie, qui perturbe encore l'analyse économique contemporaine. Comme l'a écrit Jacques Rueff dans *L'Age de l'inflation*

(Payot 1963) en rattachant cette inversion au régime d'inconvertibilité métallique des monnaies instauré lors de la première guerre mondiale : "le pouvoir d'achat (source de la demande) qui était effet est devenu cause". Il est important de ne pas le perdre de vue, quelles que soient les circonstances ou les modes économiques, **c'est l'offre qui est le point de départ du circuit économique et non pas la demande**. "La source de toute richesse est dans le travail" comme dit Adam Smith. On ne peut "demander", dans une économie normale, que grâce à un revenu découlant d'une "offre". Il ne faut en aucun cas confondre besoin et demande. En soi les besoins ne peuvent déboucher sur aucune demande (par définition solvable). Les besoins sont à la base de l'effort des hommes. **Ils débouchent ainsi sur une offre de service à autrui, qui a pour conséquence la perception d'un revenu qui rend possible la formulation d'une demande**. Bien sûr le revenu généré peut être librement transféré et ainsi le demandeur ne sera pas nécessairement l'offreur mais quoi qu'il en soit, c'est l'offre qui crée la demande, et **cette loi est le fondement de tout ordre social et économique durable**. Contrairement à une idée répandue la logique du circuit économique n'est pas :

Besoin → Demande → Offre → Revenu

mais : Besoin → Offre → Revenu → Demande.

 **
 *

"LAISSEZ FAIRE, LAISSEZ PASSER"
formule attribuée à GOURNAY

M. ONCKEN prétend que cette expression "Laissez faire" est beaucoup plus ancienne.

"Laissez-nous faire", aurait dit un commerçant nommé Legendre, à Colbert, vers 1680.

Vers l'année 1736, Voyer d'Argenson dit dans ses Mémoires : "Laissez faire, telle devrait être la devise de toute puissance publique depuis que le monde est civilisé".

L'addition "Laissez passer" aurait été faite en 1758 dans une réunion de l'école physiocrate à laquelle assistait Gournay. Quesnay en parle pour la première fois en 1767, dans sa lettre sur le langage de la science économique : "Vous, Monsieur, avec les autres que vous appelez vos maîtres, ... vous ne connaissez qu'une seule règle du commerce, c'est ... de laisser passer et de laisser faire tous les acheteurs et tous les vendeurs quelconques ; vous soutenez que, par cet unique moyen, on est assuré d'acheter un meilleur marché possible tout ce qu'on achète et de vendre toujours ce qu'on vend au meilleur prix possible ..., voilà votre doctrine sur la concurrence exprimée selon moi, avec toute l'exactitude grammatisée par ces mots : la plus grande concurrence possible".

Mais Quesnay ajoute : "l'auteur de la lettre et ceux qu'il cite ne veulent de concurrence que dans l'intérieur de chaque nation ; ils ne veulent pas que les citoyens soient libres d'acheter à des étrangers et de leur vendre ; est-ce donc là la plus grande concurrence possible ?"

Yves GUYOT : "Quesnay et la physiocratie"
introd. p. XXX

Implicitement nous avons jusqu'à présent raisonné en équilibre économique instantané (et par conséquent, perpétuel, quel que soit le niveau de l'activité économique) simplifiant ainsi la représentation de l'économie en faisant abstraction du phénomène du crédit, qui joue un rôle si important en économie de marché. L'introduction du phénomène du crédit dans l'économie - cette circulation horizontale des revenus entre agents économiques disposant d'une capacité de financement au profit d'agents économiques ayant un besoin de financement, qui modifie la répartition intertemporelle des consommations dans le temps au profit du futur - ne soustrait pas l'économie à la loi de Say, qui se met à fonctionner intertemporellement pour chaque agent concerné.

Le crédit (transfert d'épargne sans création monétaire¹⁹) permet à l'agent emprunteur **de demander sans offrir**, au moment de l'emprunt ou tant qu'il n'a pas dépensé la somme empruntée, ou tant que le montant des crédits nouveaux mis à sa disposition dépasse le montant des amortissements (remboursements) des anciens emprunts. De toute façon, le moment du remboursement vient. Alors l'agent économique emprunteur détourne une partie de ses revenus vers ses créanciers. Ainsi il dépense moins qu'il ne gagne : **il offre sans demander**, à concurrence des remboursements qu'il effectue. **La boucle est bouclée : la demande sans offre du départ est compensée à l'arrivée par une offre sans demande.**

Par ailleurs la demande sans offre de l'agent emprunteur était macroéconomiquement financée par l'offre sans demande de même valeur du créancier. A l'arrivée l'offre sans demande de l'emprunteur permet de la même façon de demander sans offrir. La loi de l'offre et de la demande et son corollaire expliquent aussi l'équilibre intertemporel spontané de l'économie, dès lors qu'une création monétaire artificielle ne vient pas le perturber. Nous avons laissé de côté le phénomène de l'intérêt, pour simplifier le raisonnement. L'équilibre financier assuré par le remboursement du crédit est en réalité la source de la croissance. C'est ce que reflète le phénomène de l'intérêt, en général prélevé sur le profit généré par l'emploi productif de la somme empruntée. Entre le moment de l'endettement et celui du remboursement, les ressources financières de l'économie ont été employées plus productivement qu'elles ne l'auraient été sans crédit. De la sorte la production totale s'est accrue, ainsi que la consommation. L'intérêt est le dédommagement du prêteur qui a financé par son prêt la croissance économique. Derrière l'équilibre comptable des opérations de crédit se cache la croissance réelle rendue possible par le crédit. La loi de Say est ainsi le principe d'explication d'une croissance économique équilibrée.

Le respect universel de la loi de Say est donc capital pour assurer le maintien permanent de l'équilibre général et la pérennité de l'économie de marché. Chacun, dès qu'il le peut impunément, tend à demander plus qu'il n'offre, car les désirs de l'homme sont infinis. C'est pourquoi le fonctionnement quotidien de l'économie doit être imprégné du respect de cette loi. C'est à la comptabilité comme instrument, aux comptables de l'entreprise, aux experts comptables et commissaires aux comptes extérieurs à l'entreprise, aux partenaires financiers de l'entreprise tels que les banquiers que cette fonction de surveillance décentralisée de l'application de la loi de Say par chaque entreprise en particulier est dévolue. On peut d'ailleurs constater que seul l'Etat a les moyens légaux d'échapper à cette contrainte budgétaire à laquelle tous les autres agents économiques sont soumis.

¹⁹Le devenir de la loi de Say lorsque le crédit entraîne une création de monnaie fiduciaire sera examiné dans une note séparée "Economie de marché et création monétaire".

La comptabilité générale, au travers notamment du compte de résultat, veille à ce que les recettes équilibrent les dépenses, à ce que les prélèvements de l'entreprise sur la richesse sociale n'excèdent pas ses contributions à cette même richesse sociale, à ce que l'offre de l'entreprise couvre au moins la demande qu'elle génère. A cette condition l'entreprise sera profitable à la société, ce qui est l'essentiel, à tous ses partenaires, ce qui est la condition de son bon fonctionnement et de la juste rémunération des services rendus. En effet dans un compte de résultat la colonne "**crédit**" représente le **revenu monétaire de l'entreprise généré par l'offre**, la trace monétaire comptable des services rendus à autrui sur le marché, la colonne "**débit**" représente la **rémunération des différentes parties prenantes ou "facteurs de production" dans l'entreprise**, les revenus générés par l'entreprise en contre partie de la valeur ajoutée par les partenaires de l'entreprise, c'est-à-dire la source de la demande adressée au reste de l'économie. Le compte de résultat est la matrice individuelle de l'équilibre économique général, car c'est parce que **chaque entreprise** offre au moins autant qu'elle demande, ne demande en tout cas pas durablement plus qu'elle n'offre, que, au total, l'offre globale de richesses n'excède pas la demande globale. C'est le respect individuel de la loi de Say, assuré par la surveillance des comptes de l'entreprise, comme de ceux de la banque, qui commande l'équilibre général de l'économie de marché. Les professions comptables et financières, les tribunaux de commerce le cas échéant, apparaissent ainsi comme le tribunal de police veillant à la bonne application de la loi de Say.

5. LE ROLE DE L'ETAT DE DROIT EN ECONOMIE DE MARCHÉ

Il est impossible de vouloir délimiter a priori la place et le rôle exacts de l'Etat en économie de marché. Les débats sur l'Etat minimum ne doivent pas occulter le fond du débat, qui est que personne ne peut prétendre connaître la liste de toutes les tâches qui doivent ou ne doivent pas être remplies par l'Etat, ne serait-ce que parce qu'un Etat n'est pas séparable de la cité réelle, qui est un pays, une histoire, une géographie, une ou plusieurs religions, une culture qui ne ressemblent à celles d'aucun autre. Il n'y a pas de politique abstraite, pas plus de politique économique que de politique tout court, parce que la politique est l'art de gouverner et gérer les problèmes d'une cité existante. La politique est par définition concrète. C'est d'ailleurs pour cette raison que les experts ne peuvent en aucun cas prétendre se substituer aux responsables politiques et leur dicter, **in abstracto**, ce qu'il faut faire. Les experts ne peuvent que parler un langage du **si ... alors ...** relativement dégagé des circonstances concrètes. C'est aux dirigeants qu'il revient d'appliquer ce langage aux réalités locales et circonstanciées et de les adapter. A défaut de cette assumption par les dirigeants politiques nationaux, les recommandations des experts ne pourront tourner qu'à vide, puisqu'elles ont besoin d'être assimilées et expliquées pour être appliquées correctement et ainsi porter des fruits sociaux.

A défaut d'entreprendre cette délimitation impossible, il est possible plus modestement de s'efforcer de retracer le consensus en cernant la question du rôle de l'Etat par le haut en cherchant à éliminer ce que l'Etat ne doit pas faire et par le bas en s'efforçant de saisir ce que l'Etat doit faire au minimum, pour respecter les principes de fonctionnement de l'économie de marché. La notion d'Etat de droit, qui n'est pas dénuée d'ambiguïté, peut fournir un utile repère, dans la mesure où il va de soi que le concept et la réalité de fonctionnement d'une économie libre renvoient à une conception libérale de l'Etat.

5.1 - Ce que l'Etat ne doit pas faire pour respecter les principes de fonctionnement de l'économie de marché

Nous parlons ici implicitement d'une situation stabilisée de l'économie de marché, vers laquelle doit converger, dans une période de transition, l'économie d'un pays, et non de cette période de transition pendant laquelle l'Etat applique sa stratégie de libéralisation en désétatisant. Il s'agit du rôle de l'Etat après la transition et non pendant. La confusion entre économie de marché et transition vers l'économie de marché a souvent entraîné une grave incompréhension sur ce qu'est l'économie de marché. Mais le but n'est pas le chemin.

Première conclusion des développements précédents : l'Etat ne doit pas administrer les prix. S'il intervient réglementairement pour déterminer les conditions de l'offre sur un marché (comme dans le secteur du bâtiment ou dans le secteur agro-alimentaire) et si son action fiscale a un impact sur la demande, il doit laisser le marché tirer les conséquences de ces interventions et trouver les nouveaux prix d'équilibre qui sont fonction de ces conditions. Ceci vaut en principe pour tous les prix : prix de marchandises ou d'immeubles, loyers, salaires etc. Par conséquent la législation d'un salaire minimum est incompatible avec la recherche d'un équilibre sur le marché du travail. Cela veut dire que si le gouvernement d'un pays veut réellement résorber un chômage endémique, alors il doit savoir que le salaire minimum est un obstacle sur son chemin. Néanmoins on observe des limites à ce principe notamment dans le domaine des taux d'intérêt et des taux de change, que pratiquement tous les gouvernements au monde à l'heure actuelle administrent.

Les interventions de l'Etat ne doivent pas perturber la structure des prix relatifs. La politique douanière et fiscale doit être la plus neutre possible. Cela veut dire, qu'économiquement parlant, une structure de droits de douane ou d'impôts sur la consommation doit comporter l'éventail le plus restreint possible, sous peine d'induire des distorsions de rentabilité et d'activité artificielles. Ce principe est guidé par le fait qu'impôts et droits de douane n'ont pas à avoir un objectif de protection particulière, mais simplement à viser la productivité fiscale ou douanière pour financer les dépenses de l'Etat. On observe souvent en outre qu'il y a un rapport inverse entre les taux pratiqués et l'assiette fiscale ou la matière taxable, soit que les taux trop élevés découragent le commerce tout court, soit qu'ils favorisent le commerce souterrain et la contrebande.

L'Etat n'a pas à soutenir telle entreprise plutôt que telle autre, tel secteur plutôt que tel autre, par des réglementations particulières, des subventions directes, ou une orientation politique de ressources à des conditions privilégiées. L'allocation des ressources se fait naturellement en fonction de l'intensité des besoins sociaux exprimés par les différents niveaux de profit et les évolutions des profits par branche et par entreprise. Tout ce qui politise cette allocation aboutit à une allocation sous optimale des ressources réelles et financières de l'économie au détriment du niveau de vie et de la croissance économique future. Cette conclusion est une application directe du principe de la libre concurrence. Elle est, en principe, rarement appliquée dans son intégralité dans les économies occidentales.

L'Etat, qui a un devoir d'assurer la continuité de la fourniture d'un certain nombre de services et de biens publics, n'a pas, en principe, à participer directement à la production de ces services ou de ces biens. Il peut par les concessions de services publics à des organismes privés, ses contrats ou l'édiction de cahier des charges, et le contrôle des prestations et des coûts, vérifier, que les objectifs "publics" qui sont les siens sont bien atteints par les structures privées auxquelles ils sont confiés. C'est la différence qu'on observe entre les économies occidentales de type anglo-saxon et les économies occidentales de type latin où la prise en charge directe de l'Etat est souvent assurée par des établissements publics industriels et commerciaux (EDF en France etc.) ou des entreprises publiques dont les capitaux sont totalement ou partiellement publics (CFP, Elf Aquitaine, Renault etc.).

Enfin, d'une manière générale, l'Etat ne doit pas créer des conditions générales de production et de taxation des revenus trop onéreuses par rapport à celles offertes par les pays voisins ou lointains d'un niveau de développement comparable, sans risquer de s'exposer à la fuite des capitaux et à l'exode des cerveaux. Les capitaux et les hommes, a-t-on pu observer, fuient les zones à haut potentiel fiscal et réglementaire pour aller vers les zones de basse pression fiscale et réglementaire.

Toutes ces conditions ne valent bien entendu que par rapport à un objectif de développement économique constant et suffisant à moyen et long terme. Elles ne sont pas exclusives de politiques économiques différentes et de choix stratégiques nationaux indépendants.

5.2 - Ce que l'Etat doit faire

Il serait erroné de penser que, parce que l'Etat doit interférer le moins possible dans le jeu de la libre coopération-concurrence de l'économie de marché, il n'a rien à faire et son rôle n'y est pas essentiel. Cela participerait d'une vision naturaliste de l'économie de marché, oubliant que celle-ci procède avant tout d'un ensemble institutionnel complexe et de son bon fonctionnement. Adam Smith n'envisageait l'oeuvre de la main invisible que "sur un vaste et noble plan de liberté de justice et d'égalité".

Deux images peuvent aider à préciser le rôle essentiel de l'Etat pour le bon fonctionnement courant de l'économie de marché : celle de "l'arbitre" et celle du "code de la route".

L'arbitre, sur le terrain de football, ne doit pas toucher le ballon et a fortiori ne peut marquer le but, à la différence des joueurs. Mais il veille au respect des règles, dont il n'est pas maître, en sifflant les fautes et en pénalisant les auteurs d'irrégularités. Comme tout comportement humain n'est pas spontanément correct, sa présence est nécessaire pour éviter les mauvais coups et assurer un fonctionnement loyal et un déroulement paisible du match. Plus il aura d'autorité d'ailleurs, plus les règles seront spontanément respectées et moins il aura à réprimer les fautes. Il y donc un rapport entre discipline et autorité, qui nous fait comprendre qu'un Etat fort est nécessaire au bon fonctionnement de l'économie de marché. Mais un Etat fort l'est justement parce qu'il reste dans son ordre et se veut un Etat modeste, un Etat arbitre.

L'économie de marché peut être également comparée à la circulation routière et l'Etat au policier chargé de veiller au respect du code de la route et de la répression des infractions. Le code de la route, qui est hérité de règles de circulation spontanées (priorité à droite) et de règles nées des besoins d'organisation de la circulation (feux rouges, bande jaune, sens giratoire, sens interdit) est édicté et promulgué par l'Etat afin de s'imposer à tous les automobilistes et piétons. **L'Etat n'a pas à diriger la circulation des automobilistes, mais à veiller au respect des règles qui assure l'écoulement ordonné de la circulation et la gestion des problèmes engendrés par le nombre croissant d'automobilistes.** Tel est le rôle capital de l'Etat en économie de marché. Il y déroge lorsqu'il se livre à une production réglementaire débridée au lieu de veiller à la bonne application des règles existantes. Il n'y a pas de code de la route parfait. L'important est qu'il soit respecté.

C'est à l'Etat, par conséquent, de recueillir ou d'édicter, et de promulguer, afin de les rendre obligatoires, les lois relationnelles, qui sont les lois de l'interaction sociale qu'est le marché :

- les lois civiles tout d'abord qui règlent la possession des biens et les modalités de transmission des droits réels et encadrent les obligations engendrées par les relations des particuliers et des entreprises, garantissant en particulier le respect des engagements et définissant les cas et les procédures de mise en cause de la responsabilité contractuelle, délictuelle et quasi-délictuelle;
- les lois commerciales qui déterminent les formes contractuelles précises dans le cadre desquelles la liberté d'entreprendre, la liberté du commerce et de l'industrie vont pouvoir s'exercer (formes des sociétés, formalités à accomplir, publications légales etc.) les lois commerciales déterminent également les conditions dans lesquelles se déroulent et s'achèvent la vie et les relations des entreprises (droit cambiaire, droit de la faillite, organisation judiciaire);
- les lois pénales chargées de réprimer les infractions individuelles dans l'entreprise comme dans l'Etat, qui s'opposent à la justice générale nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble de la société;
- les lois fiscales qui assurent le financement des services publics.

Il donne les moyens financiers et humains qui assurent, en principe, un fonctionnement rapide et efficace de la police, des tribunaux et de l'application dépolitisée des décisions de justice. Si les décisions de justice tardent, si leur impartialité est mise en cause (soutien des entreprises publiques au détriment des entreprises privées par exemple), si le droit auquel les administrations sont soumises dérogent par trop au droit commun, la confiance des agents économiques et, par conséquent, le dynamisme général de l'économie sont atteints. C'est pourquoi, sous le contrôle de l'Etat, un certain nombre de fonctions judiciaires peuvent être assurées par des agents privés tels que les arbitres. Un certain nombre de tâches de police peuvent être également déléguées (police municipale, services de garde privée etc.).

En tant qu'Etat de droit, il doit lui-même être soumis au droit et au respect du droit, respecter par exemple les délais de paiement, lui qui en impose de très stricts aux contribuables, avec pénalisation en cas de dépassement. Il doit assurer l'égalité des citoyens devant la loi et le règne du droit (the rule of law) le respect des procédures garantissant effectivement les droits des personnes.

On voit bien que l'efficacité de toute cette vaste organisation étatique est subordonnée au degré d'indépendance de la justice et de la police à l'égard du pouvoir exécutif et ultimement au sens de la responsabilité des fonctionnaires d'autorité qui impriment leur marque sur les administrations qu'ils dirigent.

Comme a pu l'écrire Jacques Rueff : "la liberté n'est pas un don de la nature. Elle ne peut être que le produit, chèrement acquis, d'un état institutionnel complexe".

Bernard CHERLONNEIX
Juillet 1994

ANNEXE

LA SANCTION DU MARCHE : L'EXEMPLE DE L'ACCORD ATPC SUR L'ETAIN

Le Monde 03/09/1986

Un an après la suspension des cotations à Londres

L'absence d'unité des producteurs relance la crise de l'étain

Réunis du 1er au 3 septembre à Rio-de-Janeiro, les pays membres de l'Association des producteurs d'étain²⁰ n'ont pris aucune décision de nature à résoudre la crise de cette matière première, dont les cotations à la Bourse des métaux de Londres - London Metal Exchange (LME) - ont été suspendues il y a presque un an. Le 24 octobre 1985, en effet, la faillite du Conseil international de l'étain (CIE), qui doit au total près de 1 milliard de livres à une quinzaine de courtiers et autant de banques, a empêché l'accord de stabilisation de soutenir plus longtemps les cours au niveau plancher fixé à 8 500 livres la tonne. Sur le marché libre de Kuala-Lumpur désormais seule référence officielle, le métal fluctue entre 3 600 et 3 700 livres la tonne... Le CIE tiendra une session spéciale les 9 et 10 septembre à Londres, pour tenter de sauver ce qui peut l'être.

A Rio, les producteurs n'ont pas analysé les responsabilités du Brésil dans l'éclatement du krach. C'est pourtant ce pays - et la Chine à un degré moindre - qui a sapé les fondements de l'accord sur l'étain en accroissant de plus de 200 % sa production entre 1982 et 1985 pour l'exporter à tout va. Non signataire de l'accord international, le Brésil n'a jamais participé à l'effort de ses membres qui ont contingenté leurs ventes pour tenter de maintenir des prix élevés, avec l'aide du directeur du stock régulateur, M. de Koning.

Loin de tirer les leçons de ce comportement en adoptant une stratégie commune, les participants à la rencontre de Rio ont seulement proposé la création d'une nouvelle Bourse des métaux où serait coté l'étain, afin de suppléer à la carence londonienne. La ville de New-York a été pressentie, le Comex traitant déjà le cuivre, l'aluminium et les métaux précieux.

Curieuse idée que de vouloir changer le baromètre comme s'il était le responsable de la tempête soufflant sur le marché de l'étain. Les chiffres montrent pourtant clairement que le métal meurt de sa pléthore. Certes, la production devrait s'établir en 1986 à 132 000 tonnes pour une demande estimée à 175 000 tonnes. Mais les stocks mondiaux pèsent encore plus de 60 000 tonnes, sans compter les 120 000 tonnes (au minimum) détenues par les Etats-Unis, qu'ils ont entrepris de liquider à raison de 3 000 tonnes par an.

Indemnisation des courtiers

Ce n'est pas la décision de l'Association des producteurs de créer un groupe de travail "pour étudier la compétitivité de l'étain par rapport à l'aluminium et au plastique" qui redonnera vigueur au métal. La substitution de l'étain dans les emballages, notamment, paraît irréversible, la surévaluation de ses prix - effet pervers de l'accord lorsqu'il fonctionnait - ayant conduit les utilisateurs à lui préférer d'autres substances.

Plusieurs questions restent donc entières : comment seront indemnisés les courtiers du LME qui ont acheté en 1985 de l'étain pour le compte du stock régulateur sans avoir été payés en retour et les banquiers qui ont gagé leurs prêts au Conseil de l'étain sur le stock de métal constitué, dont l'actif ne cesse de se déprécier ? Onze "brokers", associés au sein de Tinco Realisations,

²⁰Association of Tin Producer Countries, Association des Pays Producteurs d'Etain. Cette association est composée de sept membres : l'Australie, la Bolivie, l'Indonésie, la Malaisie, le Nigéria, la Thaïlande et le Zaïre.

viennent de demander à la Haute Cour de Londres la liquidation du CIE, mais sans garantie de succès.

Surtout, la situation des pays producteurs les moins compétitifs, dont l'étain représente une source-clé de devises (40 % pour la Bolivie), va en se détériorant. Cependant, grâce à sa très riche mine de Pitinga, la société brésilienne Parapanema (60 % de la production du pays) n'est pas décidée à réduire sa production. En juin, elle a au contraire signé un accord avec le groupe américain Cookson - premier consommateur mondial d'étain - pour lui livrer 1 200 à 1 500 tonnes par mois.

Compte tenu de ses coûts de production avantageux, l'Indonésie est aussi prête à accroître son extraction, quitte à déprimer les cours "afin de faire sortir du marché quatre producteurs", explique Mme Isabel Marques, économiste du CERNA (Centre d'études des ressources naturelles), soit la Malaisie, la Bolivie, la Grande-Bretagne et, partiellement la Thaïlande.

Dans ce contexte de guerre des prix, de nombreuses mines sont encore appelées à fermer, y compris au Brésil, dans la province de Rondonia. Au regard des cours actuels de l'étain, 70 % des capacités boliviennes sont non rentables, les installations datent souvent de 1930... La marche des cinq mille mineurs en colère sur La Paz, stoppée le 28 août par les militaires, risque d'être vaine.

"Il faut toujours saluer un mineur au pluriel, pour ne pas offenser le diable qui l'accompagne", dit un proverbe bolivien. Depuis le 24 octobre, tous les mineurs sont en enfer, qu'ils cherchent l'étain dans le sous-sol de l'Altiplano ou dans les gisements du Sud-Est asiatique. La probabilité de voir se reconstituer un oligopole des producteurs paraît compromise en raison des intérêts divergents des Etats concernés. Et si la crise de l'étain ne faisait que commencer ?



Le Monde 10/09/1990

Sombres perspectives pour l'étain

La situation s'est brusquement détériorée ces dernières semaines sur le marché de l'étain. A Kuala Lumpur, les prix sont tombés à leur niveau le plus bas de ces quatre dernières années. Au London Metal Exchange, les cours s'établissaient autour de 5 900 dollars la tonne, contre 10 000 dollars, il y a un an.

Au lendemain du krach de 1985, qui avait mis en lumière l'absence de solidarité entre producteurs du tiers-monde (le Brésil et la Chine provoquèrent l'effondrement des prix) les mines avaient fermé par centaines en Bolivie, Malaisie et Indonésie. L'Association des pays producteurs d'étain mit sur pied tant bien que mal un système de quotas d'exportation qui, malgré la non-participation du Brésil et de la Chine, permit une certaine reprise du marché.

Depuis plusieurs mois, le lent rétablissement de l'étain est interrompu, sinon compromis, par l'accumulation des stocks recensés à travers le monde, tant chez les producteurs que dans les entrepôts des consommateurs. Outre l'excédent de 45 000 tonnes, évalué par l'ATPC, les professionnels s'inquiètent de la nouvelle politique américaine visant à réduire de 170 000 à 42 700 tonnes son stock stratégique de métal blanc. 127 000 tonnes sont désormais considérées par Washington comme des surplus à liquider sur les marchés. Une perspective qui suffit, à elle seule, à peser sur la tendance.

Au sein de l'ATPC, l'Indonésie a fait savoir qu'elle aimerait augmenter son quota d'exportation (30 000 tonnes par an actuellement). Les experts se plaignent aussi d'une

contrebande continue (de l'ordre de 13 000 tonnes par an) en provenance notamment du Brésil (premier producteur mondial) par la Bolivie. Le seul élément encourageant vient de la volonté brésilienne d'adhérer prochainement à l'ATPC et de se plier - mais jusqu'à quel point ? - à une certaine discipline en matière d'extraction et d'exportations. La production pourrait diminuer de 56 000 à 44 000 tonnes, si l'on en croit les récentes déclarations de responsables de Brasilia. L'ATPC a mesuré les limites d'une politique exclusivement basée sur un contrôle des exportations. Tant que le marché ne s'améliorera pas de manière sensible, elle tentera aussi de convaincre ses membres de limiter leur production.

Depuis l'éclatement de l'accord international de l'étain en 1985, les cours du métal blanc sont subordonnés à deux conditions aléatoires : l'entente des producteurs (aux intérêts souvent divergents) sur une politique efficace et ordonnée de commercialisation et l'essor continu de la consommation d'étain dans l'industrie. Dans ce domaine, les performances du métal blanc sont plutôt décevantes. Utilisé essentiellement dans l'emballage et la ferblanterie, l'étain apparaît comme un métal d'antan, aujourd'hui dépassé par l'aluminium et le plastique. La consommation a tendance à stagner, voire à reculer. Quant aux pays producteurs, exclusivement situés dans le tiers-monde, (l'Australie mise à part) ils risquent de se diviser sur la stratégie à mener, compte tenu de leur inégalité de situation face à la crise du Golfe et à ses répercussions pétrolières. Les producteurs d'or noir, comme l'Indonésie et le Nigéria, seront moins tentés que le Zaïre, la Bolivie ou le Brésil de vendre à tout prix leur étain. Cette baisse sensible des prix de l'étain intervient pourtant dans un contexte de fermeté des métaux non-ferreux. L'aluminium a atteint en fin de semaine son meilleur niveau depuis quinze mois, réagissant à la menace de voir les capacités de production de métal dans le Golfe paralysées. Si le Moyen-Orient ne fournit à présent que 2,5 % de l'offre mondiale, 25 % des nouvelles installations programmées dans les années à venir se situent en revanche dans cette région. Les prévisions faites avant l'éclatement de la crise montraient que, entre 1990 et 1994, la capacité globale d'électrolyse de l'alumine devait passer de 445 000 à 1,4 million de tonnes par an.

Les cours du cuivre se sont eux aussi raffermis ces temps derniers à la suite des mouvements de grève observés chez le grand producteur péruvien Minero Peru.